

Mons

19

MARS 2003



m a g a z i n e

Allée des Oiseaux: du drame à la solidarité



Et aussi dans ce numéro:

■ Focus sur Cuesmes

■ Mérites Sportifs 2002



Chère Madame,
Cher Monsieur,

Mons se relève peu à peu de la catastrophe qui a touché directement 186 citoyens d'un de ses quartiers : la Cité des oiseaux. L'incendie des Mésanges a été fatal pour sept habitants. Mes pensées émues vont aux familles endeuillées à qui j'adresse à nouveau les condoléances de toute la population.

Les 68 familles qui résidaient dans l'immeuble des Mésanges ont aujourd'hui pu retrouver un logement et bénéficient de l'appui des services sociaux de la Ville et du CPAS. La catastrophe a cédé la place à un formidable élan de solidarité. Je tiens à remercier vivement toutes celles et tous ceux qui ont contribué, par leurs dons, leur temps ou leur attention, à soutenir et aider toutes ces familles touchées par l'incendie. La mobilisation a permis de soulager, tant que faire ce peu, la tristesse et le désarroi de ces personnes.

Je salue également l'efficacité des services de secours. Par leur courage et leur détermination, les 48 pompiers qui ont bravé les flammes la nuit du 20 février ont sauvé la vie de dizaines d'habitants de l'immeuble des Mésanges.

Je veux aussi souligner les actes de bravoure de l'un et l'autre habitants, qui, pour certains d'entre eux au péril de leur vie, ont aidé des voisins à sortir de l'immeuble. Ces actes les honorent.

Dès les premiers moments du drame, le CPAS, la Croix-Rouge, la zone de Police Mons-Quévy, la Protection Civile et la Défense Nationale se sont associés aux services de la Ville et de la SORELOBO pour tenter de trouver des solutions rapides afin de reloger et d'aider les sinistrés.

Les équipes du service Prévention de la Ville et les assistants sociaux du CPAS oeuvrent encore aujourd'hui aux côtés des familles afin de les aider et de les accompagner dans le suivi administratif de leurs dossiers et l'organisation des déménagements, notamment.

Par ailleurs, cette catastrophe remet dramatiquement en lumière la précarité de certains logements sociaux. De nombreuses rénovations de logements ont déjà pu être apportées dans certaines zones de la Ville comme à la Cité du Coq où des travaux significatifs ont amélioré la vie du quartier. Toutefois, un travail rigoureux et systématique se doit d'être mené afin de restaurer quiétude et sécurité dans tous les autres quartiers. J'y veillerai personnellement.

Encore merci à toutes et tous pour votre générosité.

Sentiments dévoués,

Le Bourgmestre

Elio Di Rupo
Ministre d'état



Sommaire

■ Éditorial	3
■ Allée des Oiseaux	5
■ Mérites Sportifs 2002	6
■ Sport	8
■ Point sur les piscines	9
■ Focus sur Cuesmes	10
■ Budget Participatif	16
■ Culture	19
■ Expos	22
■ Portrait: Jean-Paul Deplus	24
■ Internet	26
■ Prix Mercure	28
■ Ducasse de Messines	30
■ PJournée de l'eau	32
■ Police	33
■ Prévention	34
■ CPAS	37
■ Brèves	40

Mons Magazine n° 19 mars 2002
Bulletin communal d'information
Paraît quatre fois par an.

Editeur responsable:
Elio DI RUPO, Bourgmestre
Hôtel de Ville - Grand-Place
7000 Mons

Rédaction:
Anne-Sophie CHARLE (065/40.59.71)
Fabrice LEVEQUE (065/40.59.72)

Cellule Communication
Hôtel de Ville - Grand-Place 7000 Mons
e-mail : fabrice.leveque@ville.mons.be
as.charle@ville.mons.be

Ont collaboré à ce numéro:
Jonathan Stoquart (stagiaire), Service des Sports Ville de Mons (Mérites Sportifs), Alexandre Seron (Budget Participatif), Hubert WATTIEZ (Economie et Messines), Christine Massin (IDEA - Journée de l'eau), Valérie DELCOURT (Police), Benjamin GILLET et Habiba Nor (Prévention), Xavier ROLAND (Culture), Aurore BOUFFIOUX (Mundaneum), manège.mons (Festival VIA), Virginie Carlino (CPAS)

Gestion & Coordination en imprimerie, publicité:
Daniel GRASSELLI : 0475/814.526

Conception graphique et mise en page:
Hip Pub Pub Hourra 064/236 280
info@hpph.be

Tirage :
45.000 exemplaires, distribués gratuitement dans tous les foyers montois

SPECIAL :

Incendie Allée des Oiseaux Du drame à la solidarité

Dans la nuit du 19 au 20 février, l'immeuble des Mésanges de l'Allée des Oiseaux a été frappé d'un effroyable incendie. 7 personnes y ont perdu la vie. 68 familles se sont retrouvées sans logement. L'efficacité des services de secours a sans conteste permis de limiter l'ampleur de la catastrophe même si le bilan reste lourd.

Dès les premiers moments du drame, une cellule de crise, coordonnée par le Bourgmestre, a été mise en place pour gérer au mieux le soutien aux familles des victimes et assurer le relogement, le suivi administratif et social des familles sinistrées.

Un formidable élan de solidarité a permis de tenter de soulager l'inquiétude des familles. Les actes de générosité ont été nombreux.

Merci à vous tous. Les autorités communales ont lancé le plan catastrophe dès les premiers instants. En quoi consiste-t-il ? Comment la mobilisation s'est-elle organisée ? Quelle est l'état de l'enquête ?

La presse a largement fait écho des circonstances du drame et de la suite donnée à l'incendie. Cependant, nous vous proposons quelques informations utiles pour mieux comprendre la gestion de cette catastrophe...

Chronologie des faits



Pour rappel, l'incendie s'est déclaré le 20 février dans la nuit. Le premier appel au service d'urgence a été recensé à 1h19. Moins de 5 minutes plus tard, la première équipe du service incendie était sur les lieux. Elle a très vite reçu l'appui de collègues de la caserne de Mons mais aussi des casernes de Quiévrain, de Saint-Ghislain et de La Louvière. Ce sont en tout un peu moins de 50 pompiers qui sont parvenus, au péril de leur vie, à venir à bout des flammes. A 3h50, l'incendie est maîtrisé et à 5h50, il est éteint.

Le bilan, lourd, fait état de 3 personnes décédées par défenestration au début de l'incendie et de 4 autres corps retrouvés sans vie au 12ème étage. 23 personnes blessées la plupart très légèrement et pour l'essentiel intoxiquées ont été hospitalisées. Elles sont aujourd'hui toutes sorties de l'Hôpital sans dommage.

L'Incendie fait place au recueillement et à l'émotion, d'ailleurs poussée à son paroxysme lorsque dans l'après-midi, Sa Majesté le Roi Albert II se rend en personne sur les lieux du drame.

La population a pu rendre un dernier hommage lors d'une chapelle ardente au Funérarium aux 7 personnes disparues dans l'incendie : Laëtitia Grelait (26 ans), Béatrice Manouvrier (43 ans) et son fils Nicolas (14 ans), les époux Marcel Lebrun (48 ans) et Nadia Duquesne (52 ans), Agnès Princelle (48 ans) et son fils Pierre Breuze (1 ans).

Le plan communal d'urgence et d'intervention...

Quelques notions

Quelques minutes après l'arrivée des pompiers sur place et au vu de l'ampleur des flammes, les services de secours déclenchent le Plan Communal d'Urgence et d'Intervention (PCUI). Ce plan catastrophe est placé sous l'autorité du Bourgmestre qui en est responsable.

Ce type de plan est appliqué lors de circonstances exceptionnelles dont l'incidence peut conduire à 5 victimes potentielles ou existantes. Il a par exemple été lancé, lors de cas de méningites, d'inondations, de tempêtes... avec une ampleur qui varie selon l'intensité de la catastrophe.

Ce plan concerne 5 disciplines : le service Incendie, les secours médicaux, les services de police, la logistique et l'autorité. Il prévoit de :

- mettre en place des moyens de communication dès le déclenchement du plan
- compter sur une équipe minimale d'appui en un délai très court qui contrôle l'information
- s'intégrer à une organisation globale des secours

A titre d'exemple dans le cadre de l'incendie aux Mésanges, la discipline « secours » sous la direction du Directeur des secours médicaux a demandé la mise sous alerte de tous les hôpitaux de la région (plan MASH) et de celui de Nerder Overenbeek (grands brûlés).



Plusieurs phases

Phase 1

- Seul le niveau local intervient et il n'y a pas de renforts spéciaux demandés

Phase 2

- Le Bourgmestre convoque le Comité de coordination communal (centre communal de crise) et fait procéder aux demandes de renforts nécessaires
- Le coordinateur procède aux rappels nécessaires et organise le travail de sa discipline depuis le centre communal de crise

Phase 3

■ La catastrophe touche plusieurs communes. Le Bourgmestre informe le Gouverneur de la Province afin que les moyens soient coordonnés si nécessaire au niveau provincial

Phase 4

■ La catastrophe touche plusieurs provinces ou l'ampleur de l'incident est tel qu'il doit être réglé au niveau national (exemple : risques radioactifs,..)

Comment la cellule de crise s'est-elle organisée ?

AVPRESS



la Cellule de Crise s'est réunie très régulièrement sous la coordination du Bourgmestre.

Cette cellule est composée :

- du Bourgmestre
- du Procureur du Roi
- de la SORELOBO
- du commandant du service Incendie
- du Chef de corps de la zone de Police Mons-Quévy
- de la Protection Civile
- de la Défense Nationale
- de la Croix-Rouge
- du CPAS
- des services communaux : services techniques, cellule Communication, service Prévention, service Population,....

Le travail de relogement et le suivi social

La première mission était de trouver impérativement une solution de relogement le jour même pour les 68 familles sinistrées.

La cellule de crise a donc désigné en son sein une cellule de relogement et de suivi social coordonnée par le CPAS avec l'appui de la SORELOBO, des psychologues et assistants

sociaux de la Croix-Rouge et du service Prévention de la Ville. Cette cellule a été localisée sur le site de l'Allée des Oiseaux afin d'être en contact permanent avec les familles concernées. Pour agir au plus vite, un recensement des habitants appartement par appartement a été établi. Un appel aux dons a été officiellement lancé via la mise en place d'un call-center installé dans les locaux de RIN-SIS pour informer les familles et orienter les dons. Dès la première nuit, toutes les familles étaient relogées. Certaines chez des amis ou dans la famille, d'autres dans des logements de la SORELOBO ou du CPAS ou encore à l'Auberge de Jeunesse. Certains de ces logements étaient bien entendu transitoires. Il a donc fallu dresser l'inventaire des logements qui pouvaient être mis à disposition des familles à plus long terme. Dans l'état actuel des

choses, aucune date ne peut être émise pour un retour des familles dans leurs appartements aux Mésanges ou dans de nouveaux bâtiments. Des repas chauds ont été mis à disposition des familles pendant les tous premiers jours. Un accompagnement psycho-social a été et est toujours proposé aux familles parfois choquées par les événements qu'elles ont dû vivre. Enfin, une cellule administrative gérée par l'agent de quartier et le service Population de la Ville aide à reconstituer les dossiers et documents des personnes sinistrées.



Un formidable élan de solidarité

Très vite, les premiers vêtements, vaisselles, chaises, tables, etc. commençaient à affluer. L'ensemble des dons a été directement orienté vers l'ancien Spar de Flénu, défini comme centre logistique par la cellule de crise.

3 jours après l'incendie, la responsable logistique du SPAR signalait qu'il y a avait déjà amplement de vêtements, chaussures, draps, couvertures, nourritures... Les familles ont ainsi pu rapidement compter sur la générosité et la mobilisation des quatre coins de la Belgique et même de l'étranger pour trouver à se revêtir, se couvrir, se nourrir...rapidement. Encore merci à tous...

Le compte de l'asbl « les amis du CPAS » ouvert à tous ceux qui souhaitent faire des versements pour aider les familles se chiffre, à l'heure où ces lignes sont écrites, à 47.000 €. C'est dire si la solidarité a compté. Ce montant sera versé aux familles (selon un montant spécifique par membre de la famille) et le solde permettra de couvrir les besoins en certains matériels spécifiques de première nécessité qui manqueraient auprès de l'une ou l'autre famille.

Incendie criminel ?

L'enquête menée par le Juge d'instruction est en cours. Rien ne permet au moment où nous écrivons ces lignes de tendre vers la thèse d'un incendie criminel ou accidentel.

Les médias ne manqueront pas de vous tenir informé, dans les jours qui viennent, de la suite de l'enquête.

Dans les autres immeubles

L'incendie de l'Allée des oiseaux met en lumière de façon dramatique toute la problématique des logements sociaux et de leur vétusté. Deux causes essentielles : le sous-financement des sociétés de gestion des logements sociaux (en l'occurrence la SORELOBO pour Mons-Borinage) et les actes de vandalisme réguliers qui sévissent dans ces immeubles.

Les extincteurs, les détecteurs de fumées avaient été saccagés aux mésanges par des citoyens soit sans scrupules, soit inconscients des risques qu'ils font prendre aux autres. Dès le lendemain du drame, le Bourgmestre a exigé que l'on procède à une expertise détaillée du respect des normes actuelles de sécurité des autres immeubles de logements sociaux. Quant il y a lieu, les remises en conformité sont en cours.

En outre, une réflexion générale de la politique du logement sera menée par la SORELOBO et par la Ville.

A.-S. Charle

Dès le début du drame, une cellule de crise s'est donc constituée sur place pour gérer au plus vite les conséquences de l'incendie. Elle s'est réunie ensuite à de nombreuses reprises, dans les locaux du service Prévention à l'Allée des Oiseaux à un rythme très soutenu les 10 premiers jours qui ont suivi le drame. A l'heure où ces lignes sont écrites, elle n'est toujours pas dissoute car de nombreuses modalités doivent encore être réglées. Elle devrait l'être lorsque les déménagements seront en passe d'être terminés, soit vers la fin du mois de mars.

Didier Muzalia, locataire dont la bravoure a sauvé la vie de plusieurs de ses voisins, a été présenté à Sa Majesté le Roi, lors de la visite de ce dernier sur le site.

Vos dons sont toujours les bienvenus.
Un seul numéro de compte:
270-0012429-66 avec la mention "Mésanges"

Mérites Sportifs 2002

L'Albert à l'honneur

Ils se sont particulièrement distingués durant l'année 2002 et ont été récompensés, le 28 février dernier, par un Mérite Sportif de la Ville de Mons. La montée de l'Albert en Division 1 (football) a légitimement retenu toute l'attention du jury. Le RAEC Mons empoche ainsi le Mérite « Seniors collectifs », ainsi que le Trophée du Mérite Sportif (toutes catégories confondues). En « Individuels », c'est la perchiste du MOHA Irena Dufour (record de Belgique en 2002) qui décroche la distinction. Côté « espoirs », Martin Urbain (champion du monde de Jet-Ski) et l'école des jeunes du Cramonciau Rugby Club de Mons se voient récompensés. Enfin, et pour la deuxième fois seulement depuis la création des Mérites Sportifs, une « Palme d'Or » a été décernée cette année. C'est le footballeur Dimitri Mercier qui obtient cette récompense exceptionnelle.

Les lauréats

Espoirs collectifs

Cramonciau Rugby Club de Mons



En 10 lignes

Le Rugby Club de Mons a été fondé en 1976 par une bande de copains qui s'ennuyaient le samedi et qui décidèrent de toucher le ballon ovale en s'affrontant sur un terrain sans limites, en réalité une simple prairie derrière la maison de l'un d'eux. Depuis, le Cramonciau a fait du chemin et accéda même à la Division 1 nationale. Le Club a déjà décroché à deux reprises un Mérite Sportif dans la catégorie « Seniors collectifs » (en 1986 et 1989).

En 1995, conscient que l'avenir passait par la formation des jeunes, une Ecole de rugby fut créée sous l'impulsion de Ph. Lalli. Si au départ elle ne comptait que 5 joueurs, elle connut rapidement un vif succès.

Aujourd'hui, près de 90 jeunes s'entraînent régulièrement sur le terrain du Centre Sportif ADEPS du Grand Large (Sapinette). Cette Ecole est l'une des plus grande du pays, ouverte aux enfants (garçons ou filles !) dès l'âge de 6 ans, reconnue pour son dynamisme et son sérieux. Le Cramonciau a intégré le top 5 des écoles de rugby du pays, classement établi sur base du nombre d'affiliés.

Performances 2002

- Augmentation du nombre d'affiliés dans l'Ecole des Jeunes
- 7e Ecole de rugby de Belgique (classement quantitatif)
- Aligne une équipe d'âge dans chaque catégorie
- 2e au Tournoi international de Béthune
- 2e au Tournoi international de Valenciennes

Contact

M. Bernard Clerbois (secrétaire) :
065/34.23.98

Internet : www.rugbymons.be.tf

Espoirs individuels

Martin Urbain (Jet-Ski)



En 10 lignes

Fils de Thierry Urbain (Mérite « Senior individuel » 1993), frère cadet de Renaud Urbain (Mérite « Espoir individuel » en 1998 et 1999, « Trophée du Mérite Sportif » en 1999), Martin Urbain a baigné dans le Grand Large et dans le Jet-Ski depuis sa plus tendre enfance. A l'âge de 9 ans, il se classe déjà 4e aux championnats de Belgique junior. L'année suivante, il grimpe d'un échelon et accède au podium de la même catégorie. En 1996 et 1997, il est consacré champion de Belgique junior. Sa progression est aussi impressionnante que fulgurante. En 1999, le voilà champion de Belgique (senior) dans la catégorie stock. L'année 2000 (il a 15 ans !), Martin Urbain participe aux Championnats du Monde et remporte ni plus ni moins la catégorie ski superstock, catégorie dans laquelle il devient également le champion européen en 2001. Martin Urbain habite Eugies (Frameries) mais fait partie du Jet-Ski Club Mons Borinage (Grand Large).

Performances 2002

- Champion du monde « Overall » à Lake Havasu City
- Vainqueur du championnat de France en septembre
- 4e à l'Open de Disneyland Paris
- D'avril à septembre, soit presque toute la saison, Martin Urbain a été blessé. Son titre de champion du monde (en octobre) prend ainsi une dimension supplémentaire.

Internet : www.jetskiurbain.com



Seniors collectifs

RAEC Mons (football)



En 10 lignes

Tout le monde a encore en mémoire ce match désormais historique opposant, dans l'ultime journée du Tour Final de D2, l'Albert à Ingelmunster. Au bout du suspense et du but libérateur inscrit par Dieudonné Londo, les Dragons accédaient donc à la Division 1, deux saisons seulement après leur montée de Division 3 en Division 2.

Fondé en 1910, l'Albert Elisabeth Club de Mons évolue sous les couleurs « bleu et blanc » (couleurs de la famille royale) jusqu'en septembre 1920, puis "rouge et blanc" (couleurs de la ville de Mons). L'Albert allait connaître des hauts et des bas, des joies et des peines et comme chaque club, des montées et des descentes. Depuis les années 1997-1998, le RAEC MONS a acquis une autre dimension. Habitué des Tours Finaux, il n'a eu de cesse de tenter d'atteindre la Division 2 qu'il avait quittée en 1986. Ce fut chose faite en 2000, lors d'un test-match mémorable disputé au RWDM face à Heusden-Zolder (3-3 et 4-3 à l'issue des penalties). C'est au cours de cette même saison que les Dragons se sont hissés en 1/4 de finale de la Coupe de Belgique, éliminés de justesse au Standard, face à 20.000 supporters dont 5.000 Montois.

Performances 2002

- 3e du championnat de Division 2 nationale
- 1er du Tour final de Division 2 (montée en D1)

Internet : www.raec-mons.be

Seniors individuels

Irena Dufour (saut à la perche)



En 10 lignes

Après une longue période consacrée à la... gymnastique, Irena Dufour se lance dans l'athlétisme alors qu'elle est déjà scolaire. Après avoir goûté à différentes disciplines, Irena opte pour la perche, une discipline où les dames et demoiselles ont tout à prouver (première apparition officielle aux championnats du monde de Séville en... 1999). Entraînée par Thierry Darquennes, elle devient championne nationale en 2000. Elle confirme l'année suivante en décrochant le titre national en salle. Elle détient à présent le record de Belgique de la discipline. Sa marge de progression est encore importante et appréciable. D'autant qu'à 24 ans, cette passionnée de lecture possède un solide mental et une volonté à toute épreuve.

Performances 2002

- championne francophone hiver (salle) et été
- championne de Belgique hiver (salle) et été
- records de Belgique indoor (3m95) et outdoor (4m03)
- le 26 décembre 2002, elle bat son propre record de Belgique indoor (4m)

Contact :

MOHA : 065/36.15.40

Palme d'Or du Mérite Sportif

Dimitri Mercier (football)



En 10 lignes

Né en 1964, Dimitri Mercier s'inscrit à 11 ans à l'ASC Baudour, où il est repéré par la Sélection du Hainaut. Lors de sa deuxième année scolaire, il est transféré au RAEC Mons, où il remporte le titre de champion avec les scolaires provinciaux. A l'âge de 16 ans (!), il accède au noyau A de l'Albert, qui évolue alors en Division 3 nationale. Il ne quitta plus jamais l'équipe première montoise. La saison 2000-2001 voit le capitaine « Jim » disputer le Tour Final en Division 2, ponctuant une remarquable saison dans l'anti-chambre de l'élite. La saison 2001-2002 consacre une carrière exemplaire à plus d'un titre. Le 30 mai 2002, après un dénouement à couper le souffle, le rêve devient réalité : l'Albert est en D1 ! Dimitri Mercier n'a malheureusement pas pu évoluer au plus haut niveau du football belge. Son numéro de maillot fétiche, le « 5 », n'est porté par personne actuellement.

Quelques chiffres

- Du 20 avril 1980 au 30 mai 2002, « Jim » a disputé 587 matches de championnat avec l'Albert, 40 matches en Coupe de Belgique, une centaine de matches amicaux.
- Il a inscrit 58 buts au cours de sa carrière
- Il portait le numéro « 5 ».

Mentions spéciales

- Danièle Brichaux (Tennis de Table) : elle a fêté ses 30 ans de carrière cette année ! Elle a remporté 22 titres nationaux dans les différentes catégories B et aînées, ainsi que 67 titres de championne du Hainaut
- Serge Maton (Basket) : il a dirigé l'Ecole des Jeunes de l'Union Mons-Hainaut durant 30 années, avec un dévouement permanent. Il a quitté ses fonctions l'année dernière.
- Mons Aramis Club (Squash) : le club fêtera en 2003 ses 20 années d'existence. Il n'a cessé d'évoluer, tant sur le plan des installations que du nombre de membres et des résultats sportifs.
- Vincent Thoelen (joueur RAEC Mons), Jacques Maton (médecin RAEC Mons) et Michel Piraux (arbitre football)

L'Albert 1er club wallon !



Avec un bilan toujours aussi mitigé à l'extérieur , le RAEC n'en démerite pas pour autant . 11 victoires, 9 défaites et 3 matches nuls en championnat (bilan arrêté au 2 mars 2003), éliminé face à l'Antwerp en 1/8ème de finale de la coupe de Belgique... Le bilan reste très positif pour une première année au sein de l'élite.

Justement cette montée est récompensée par le Trophée du Mérite Sportif récemment gagné (voir article par ailleurs) . Voilà une consécration pour tout le travail accompli par le staff, les dirigeants et bien entendu toutes les catégories de joueurs, allant de l'équipe A aux poussins. En effet, l'encadrement et l'esprit de convivialité sont les véritables marques de fabrique du RAEC , ceci permet d'ailleurs une pleine exploitation du potentiel des joueurs . Il faut également souligner l'excellent travail de tout le staff des entraîneurs, Marc Grosjean, en tête. Celui-ci s'appuie sur une politique de recrutement de joueurs « mal aimés » comme Keith Kelly le jamaïcain et Bilal Abdulaman du Qatar, délaissés dans leur ancien club le Paris Saint-Germain. Soulignons les capacités de Marc Grosjean à construire une équipe d'avenir malgré le maigre budget mis à sa disposition. Mais voilà Mons se débrouille si bien que les objectifs de maintien annoncés en début saison ne sont plus d'actualité ! En effet ces objectifs sont revus à la hausse , annoncés il y a peu. L'Albert vise aujourd'hui la première moitié du classement général et le leadership des équipes wallonnes, ni plus ni moins.

Roussel Diable Rouge !!!



Il y a 7 mois , il était au fond du gouffre , oublié de tous sur les banquettes d'un club de D1 anglaise, Wolverhampton (équivalent de la D2 chez nous) qui faillit lui faire tout arrêter . Mais le soutien de ses proches et l'audace des dirigeants montois qui le repêchèrent , le remirent en forme et lui donnèrent à nouveau sa chance.

Il reprit espoir, et cela finit par payer... Aujourd'hui , après tant d'efforts fournis , le voilà enfin récompensé , il cartonne en championnat avec déjà 16 buts inscrits (probablement plus au moment où vous lirez ces lignes) et il est appelé en équipe nationale pour la première fois (le premier Dragon Diable Rouge , c'est historique) . Il revient au meilleur niveau et nous gratifie de 10 minutes de temps de jeu face à l'Algérie. Voilà qui est de bon augure pour la suite et surtout pour le RAEC !

21.12.02	RAEC - RAA LOUVIEROISE 1-3
19.01.03	RAEC - KSK BEVEREN 4-1
25.01.03	VC WESTERLO – RAEC 2-0
02.02.03	RAEC - KV MECHELEN remis
09.02.03	R STANDARD CL – RAEC 0-0
15.02.03	RAEC - KAA GENT 0-1
22.02.03	ANTWERP FC – RAEC 0-1
01.03.03	RAEC - EXCELSIOR MOUSCRON 2-0
08.03.03	RSC CHARLEROI - RAEC 2-1
15.03.03	RAEC - RSC ANDERLECHT
22.03.03	KTC GENK - RAEC
05.04.03	CLUB BRUGGE KV - RAEC
19.04.03	RAEC - SK LIERSE
26.04.03	SINT-TRUIDEN VV - RAEC
03.05.03	RAEC - SK LOKEREN
10.05.03	GBA - RAEC
18.05.03	RAEC - SK LOMMEL
25.05.03	RAA LOUVIEROISE - RAEC

L'UMH « a la côte »



A l'heure où cet article est rédigé, les Renards viennent de mettre fin à une série de 44 victoires consécutives (soit l'équivalent de deux saisons) pour Ostende à domicile. Epique cette victoire mais amplement méritée avec un retour gagnant de Jean-Marc Jaumin devant son ancien club. L'UDMH a écrit une nouvelle page d'un recueil riche en enseignements positifs et se pose, désormais, en candidat sérieux pour le deuxième strapontin,

synonyme de tête de série dans la seconde phase de la compétition.

Championnat : 2ème tour

Me. 08/01	Dexia Mons-Hainaut	Vilvorde	77 - 78
S. 11/01	Bree	Dexia Mons-Hainaut	84 - 71
Me. 15/01	Dexia Mons-Hainaut	Wevelgem	95 - 63
S. 18/01	Dexia Mons-Hainaut	Louvain	96 - 65
S. 01/02	Liège	Dexia Mons-Hainaut	78 - 80
S. 08/02	Dexia Mons-Hainaut	BC Tournai-Estaimpuis	90 - 69
D. 16/02	Oostende	Dexia Mons-Hainaut	76 - 78
S. 23/02	Dexia Mons-Hainaut bye		
S. 01/03	Racing Anvers	Dexia Mons-Hainaut	63-65
S. 08/03	Dexia Mons-Hainaut	Spirou Charleroi	58-90
S. 15/03	Verviers-Pepinster	Dexia Mons-Hainaut	

En effet, à deux journées de la fin aucune autre équipe, à part Charleroi, ne semble en mesure d'arrêter les Montois s'ils restent dans leur forme actuelle. Avec une équipe dont le 5 de base ne semble plus changer depuis ces dernières semaines et des automatismes bien rodés, l'UDMH a enfin trouvé la bonne mesure cette année . Les saisons précédentes, le deuxième tour semblait signifier la dégringolade. En effet, les Renards avaient tendance à baisser les bras en début de deuxième partie du championnat. Il faut donc souligner la complémentarité de l'entraîneur Yves Defraigne et de son adjoint Jürgen Van Meerbeek car sur le plan tactique et physique, les Renards ont fait de gros progrès ces dernières années. Et aujourd'hui , leur travail semble porter ses fruits, avec une solide deuxième place et une homogénéité retrouvée, l'UDMH est bien partie pour réaliser une saison quasi parfaite, reste maintenant à confirmer lors des Playoffs.



Le point sur les piscines à Mons

Les unes ont fermé leurs portes, d'autres sont de nouveau accessibles ou sur le point de l'être. Mais à Mons, l'offre en matière de piscines demeure actuellement insuffisante.

Point complet de la situation, l'état d'avancement des travaux et les solutions d'avenir.

Sur le territoire de Mons, il y a deux piscines en activités pour une population d'environ 91.000 habitants. Force est de constater la pénurie en la matière... En effet Mons, ne dispose pas d'infrastructures dignes de ce nom pour combler les désirs de ses citoyens. Avec la fermeture successive de la piscine de l'Université de Mons-Hainaut et de celle de Jean d'Avesnes, voilà déjà la moitié des piscines hors-service.

■ **La piscine de Flénu** : elle est toujours en activité et reste la seule qui n'ait pas encore fermé pour quelque problème que ce soit. La ville de Mons gère cette infrastructure et les dépenses de fonctionnement.

Lieu : Rue des Produits 18 - 7012 Flénu - Tel. 065/ 82.24.11

Horaires :

Période scolaire

Lundi, mardi et jeudi
Mercredi

de 09h00 à 18h00
de 09h00 à 14h00

Toboggan accessible dès 15h30

Vendredi
Samedi

de 14h00 à 16h15
de 16h45 à 19h00
de 09h00 à 19h00
de 09h00 à 12h00
de 14h00 à 19h10

Toboggan accessible dès 14h00
Interruption de 16h15 à 16h45
Toboggan accessible dès 15h30
Toboggan accessible dès 14h00
Interruption de 16h15 à 16h45

Dimanche

Aqua-baby de 12h00 à 13h00
de 09h00 à 13h00

Toboggan accessible dès 09h00

Période non scolaire

Lundi, mercredi
Vendredi et samedi

de 09h00 à 13h00
de 14h00 à 16h15

Toboggan accessible dès 14h00
Interruption de 15h45 à 16h15

Mardi et jeudi

de 09h00 à 13h00
de 14h00 à 15h45

Toboggan accessible dès 14h15
Interruption de 15h45 à 16h15

Samedi

de 16h15 à 18h00
de 09h00 à 12h00
de 14h05 à 16h15
de 16h45 à 18h00

Toboggan accessible dès 14h15
Interruption de 16h15 à 16h45

Dimanche

Aqua-baby de 12h00 à 13h00
de 09h00 à 13h00

Toboggan accessible dès 09h00

Leçons de natation

Lundi, mardi et jeudi,
Vendredi
Samedi

de 16h00 à 17h00 et de 17h00 à 18h00

de 16h00 à 17h00, de 17h00 à 18h00 et de 18h00 à 19h00
de 09h00 à 10h00, de 10h00 à 11h00 et de 11h00 à 12h00

Tarifs

Bain : 1,85 €
Bain « scolaire » : 0,80 €
Bain « réduction » : 1,05 € (- 18 ans, seniors, VIPO, familles nombreuses...)
Possibilités d'abonnements

■ **La piscine de Cuesmes** : celle-ci fut fermée le 11 novembre 2002 pour des travaux de rénovation et elle vient à peine de rouvrir ses portes (depuis le 6 janvier 2003 précisément).

La ville de Mons a pris en charge dans ces travaux, le renouvellement des cabines pour un montant de 34.706 € (1,8 millions de FB). L'infrastructure sportive est depuis exploitée par la Ville qui prend en charge les frais de fonctionnements estimés à 86.700 € (3,5 millions de FB) pour l'année 2003.

Lieu

Voie de Wasmes à 7033 Cuesmes (proximité Grand-Place) – Tél. : 065/82.24.11

Horaires

Lundi : de 8h à 17h
Mardi : de 8h à 19h30
Mercredi : de 8h à 18h
Jeudi : de 8h à 18h
Vendredi : de 8h à 18h
Samedi : de 13h à 18h
Dimanche : de 9h à 12h30

Tarifs

Bain : 1,85 €
Bain « scolaire » : 0,80 €
Bain « réduction » : 1,05 € (- 18 ans, seniors, VIPO, familles nombreuses...)
Possibilités d'abonnements

■ **La piscine de l'Université** : le bassin universitaire est aujourd'hui fermé pour cause de trop grands déficits auxquels subvenait l'Université même. Et vu la trop petite affluente, le conseil d'administration a décidé de le fermer définitivement. L'UMH avait proposé à la Ville de racheter les bâtiments pour la somme de 1.239.000 €



(50 millions de FB), scénario que le Collège a été contraint de rejeter, compte tenu de l'état des finances montoises et de l'âge des bâtiments construits voici près de 30 ans.

■ **La piscine de Jean d'Avesnes** : Une solution pouvait se dégager quant à la réouverture de cette infrastructure fermée depuis plus de trois ans ! En effet, l'échevin montois des Sports Jean-Pierre Dupont a rencontré un représentant de la Communauté française pour envisager une remise en état du site mais cette entrevue n'a pas permis de trouver de solutions concrètes aussi, le projet semble mis de côté pour le moment.

Bientôt une piscine au Grand Large ?

En matière d'infrastructures sportives, le Collège a établi trois priorités d'investissements : la nouvelle tribune du RAEC, la rénovation des Halles de Jemappes (basket) et... la construction d'une nouvelle piscine au Grand Large. Le 19 janvier 2003, la Région Wallonne marquait son accord de principe sur l'octroi de 11 millions d'€ de subsides pour ces trois projets d'envergure. La future piscine recevra ainsi près de 6 millions d'€ à elle seule, somme qui couvrira environ 60% du coût total estimé pour les travaux. Un parking de 400 places sera également aménagé à proximité de la piscine. Le début des travaux est prévu, au mieux, courant 2004. Le cahier des charges est en cours d'élaboration à l'IDEA.

Là où Van Gogh devint *Vincent*

Le centre-ville montois est certes: un écrin patrimonial, un foyer de culture, un pôle commercial, un centre administratif, un haut lieu sportif... Mais il ne faut pas pour autant croire que rien ne se passe dans les « faubourgs » de la Ville. Loin s'en faut. C'est pourquoi « Mons Magazine » consacre une série de « Focus sur... » ces communes qui constituent le Grand Mons.



Episode 3: Cuesmes



Carte d'identité

Nom : Cuesmes
Superficie : 944 ha, soit 6,5%
du territoire montois
Habitants : 10.035 (au 31/12/02)
Densité : 1.100 habitants/km²

Focus sur Cuesmes



Histoire

Trait d'union entre Mons et le Borinage , le village de Cuesmes s'étend sur 944 hectares et compte plus de 10.000 habitants . L'origine de son nom a plusieurs explications étymologiques : Coesmes, Kuesmes , Quemmes , Quesmes ou encore Quesnes. Quesmes ne signifie rien tandis que Quesnes signifie chêne . En effet, la région comptait avant l'exploitation minière de grandes forêts remplies de chênes . De plus, il y a deux siècles on trouvait encore de-ci de-là, comme points de repère dans les champs, le chêne Notre Dame, le chêne Saint Pierre et d'autres semblables . D'autre part , le radical Coma ou Cuma signifie déclivité, pente douce . Et c'est bien la caractéristique de ce village groupé dans les molles ondulations dévalant de l'Héribus, de la Malogne ou de Jemappes.

Cuesmes est un des plus anciens villages du Hainaut . Des outils de l'âge de la pierre y ont été découverts. Des archéologues ont retrouvé, dans les vallées de la Haine et de la Trouille, des instruments rudimentaires. Il y a des grattoirs, des raclours, des poinçons tirés d'un «rognon» de silex et qui devaient servir à ces primitifs pour briser un os ou une coquille, couper, écorcer ou forer une branche d'arbre, etc.

Des fouilles archéologiques ont démontré la présence d'un tombeau datant de la fin du IVème siècle, dans les dernières années de la domination romaine . Il existait déjà comme propriété en 691, date à laquelle il fut donné par Sainte Ave au monastère de Sainte-Waudru . Le village de Cuesmes s'étendait jusque dans l'intérieur de Mons et comprenait le Cantimpret, où fut fondé, vers 1245, un Béguinage sous le patronage des chanoinesses. Ainsi donc, le village est un ancien alleu du chapitre noble de Sainte-Waudru (les armoiries de Cuesmes présentent d'ailleurs toujours la crosse abbatiale d'argent). Les chanoinesses ouvrirent entre autre la voie de l'industrialisation en permettant le début de travaux d'exploitations minières dès le début du XVIème siècle .

Le « Quinquet »



La commune, qui jouissait de franchises depuis 1297, eut fort à souffrir de la bataille livrée par Dumouriez (général français victorieux lors de la Bataille de Jemmapes) face aux Autrichiens en 1792 . Les Autrichiens avaient d'ailleurs disposé leur état-major sur le point stratégique du mont Héribus. Dès la fin du XVIIIème siècle l'industrie minière se développa considérablement et marqua très fort le paysage environnant. L'un des derniers vestiges de ce glorieux passé se retrouve sur la Grand-Place ... la très symbolique lampe de mineur baptisée « Quinquet ». Cette lampe géante fut construite après la dernière guerre dans les ateliers des Charbonnages du Rieu du Cœur à Quaregnon. Vers 1958, à la fermeture de ce charbonnage, elle fut transférée dans la cour de l'Héribus. Les puits de cette entreprise fermés, la direction fit don du luminaire à l'administration communale, qui l'installa à son emplacement actuel (via le Bourgmestre cuesmois René Noël).



Le « chemin qui pisse »

Lors des affrontements franco-autrichiens durant la Bataille de Jemmapes , Jemappes était tombé , mais les redoutes de Cuesmes tenaient toujours et les dernières batailles furent si sanglantes qu'une des scènes garda à jamais son nom de « chemin qui pisse ».
Tout un poème !

A voir

La Maison Van Gogh



Connaissez-vous le site de la Maison Van Gogh, de Cuesmes ? Avez-vous déjà visité ce lieu mythique où l'artiste hors du commun vécut d'août 1879 à octobre 1880 ? Et bien sachez qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire...

La maison cuesmoise où il vécut, d'août 1879 à octobre 1880, a été sauvée de la ruine dans les années 1970 et est à présent accessible au public. Elle peut être considérée comme l'une des "balises" incontournables du parcours Van Gogh en Europe. C'est la maison où il est devenu peintre, où il devint « Vincent » ! C'est de cette époque, où il partagea la vie des mineurs du Borinage, que datent effectivement ses premiers dessins et ses fameuses « Lettres du Borinage », envoyées à son frère Théo. Menant une vie d'errance et de privations, il s'exerça au dessin en s'inspirant de la condition des mineurs, une condition dont il se sentait proche.

Le jeune Vincent Van Gogh arrive à Pâturages au début de l'hiver 1878. Il a 25 ans. Le pasteur Bonte l'accueille et l'installe chez M. Van der Haegen, colporteur dans la localité et habitant au 39, rue de l'Eglise (cette maison n'existe plus). Premiers contacts avec ces mineurs qui gagnent 2,52 francs... par jour. Il part pour Wasmes, en plein cœur du Borinage, dès le mois de janvier, pour occuper un poste d'évangéliste (à l'instar de son père). Il s'installe d'abord chez Jean-Baptiste Denis, rue de Petit Wasmes.

C'est une maison coquette, se distinguant des autres. Vincent voulant partager la vie des mineurs, il la trouve trop luxueuse. Du coup, il loue une cabane. Il se livre tout entier à sa charge d'évangéliste, multipliant les visites, sacrifiant peu à peu son indemnité, ses vêtements, sa nourriture et tout son temps aux mineurs et à leurs familles. Il devient "mineur parmi les mineurs".



La condition des mineurs
a profondément inspiré Vincent Van Gogh

Il descend dans la fosse. A 700 mètres de fond, il voit les travailleurs couchés dans les galeries, les enfants, les chevaux, le danger permanent. Il sauve un mineur lors d'un coup de grisou, mais est désavoué en 1879 (il perd en fait sa paie de 50 francs par mois) par l'Union des Eglises protestantes de Belgique (à qui sa fonction de "prêtre-ouvrier" ne plaît pas). C'est une décision injuste et humiliante pour lui. On n'a pas compris son action ou plutôt, à une époque où les mineurs n'ont aucun droit, elle effraie. Choqué, le jeune homme quitte Wasmes et va s'installer à Cuesmes, en août 1879, chez le pasteur Francq, qui loge dans l'annexe d'une maison occupée par un mineur et sa famille, les Decrucq. Il y restera jusqu'à octobre 1880. De là, il explique à son frère Théo à quel point il est désorienté.

Il mène une vie d'errance, de souffrances et de privations

Vincent s'exerce au dessin en s'inspirant de la vie des mineurs.

Il comprend alors ce qu'il est venu chercher parmi eux: "J'ai senti mon énergie revenir, et je me suis dit: quoi qu'il en soit, j'en remonterai encore, je reprendrai mon crayon que j'ai délaissé dans mon grand découragement et je me remettrai au dessin, et dès lors à ce qui me semble, tout a changé pour moi".

Le peintre est né!



« Les Bêcheurs »,
l'une des premières œuvres recensées du célèbre peintre

Il se consacre alors à son art. Eperdument. Il dessine des travailleurs de la mine mais aussi des paysans. Vincent voue une véritable admiration à Jean-François Millet (perceptible dans "l'Angélu") et il s'en inspire très largement pour ses "bêcheurs", l'une des premières œuvres recensées du célèbre peintre. Dans les années 80, la Ville de Mons acquiert ce dessin au fusain auprès de Christie's à Londres.

Maison Van Gogh

Rue du Pavillon, 3 – 7033 Cuesmes
Informations : 065 / 35.56.11
Ouvert de 10h à 18h
tous les jours sauf le lundi .
Prix : 2,50 € par personne
Moins de 12 ans – gratuit



Les carrières de la Malogne

Dans le bassin de Mons, l'exploitation des phosphates débute en 1872 à Ciplu . A Cuesmes, la première exploitation de craie phosphatée date de 1876 . De Cuesmes à Havré, en passant par Hyon, Ciplu, Mesvin, Spiennes et St-Symphorien, tout le flanc sud du bassin verra se développer rapidement de nombreuses sociétés qui prospéreront jusqu'au début du vingtième siècle . L'arrivée de phosphates étrangers précipite alors le déclin de cette industrie et les dernières carrières sont abandonnées dans les années 50 . Les anciennes phosphatières cuesmoises forment le plus grand ensemble souterrain accessible de Belgique et s'étendent sur près de 100 ha .

Depuis 1984, grâce à l'action de l'ASBL « Malogne », les carrières oubliées sont redevenues des pôles d'intérêts vivant et dynamiques. Dès lors, sous la conduite de guides, les visites sont une invitation à la découverte de notre terre, son histoire, sa vie et les multiples charmes du monde souterrain . Découverte de l'archéologie industrielle, des biotopes des terrils et des carrières (chauves-souris), de la géologie, de la paléontologie (grands reptiles du crétacé, fossiles...).

Pour plus de renseignements contactez le président de l'ASBL Malogne, Mr Freddy Leclercq , rue de Houdain n°9 7000 Mons
Tel : en semaine de 9h à 16h
065/37.46.02 et le week end
ou le soir au 065/31.42.44

Le Site du Levant

L'extraction du charbon sur le site du Levant remonte au XIVe siècle. On y mentionne dès cette époque de très nombreuses fosses à bras. C'est surtout dans la seconde moitié du XVIIe siècle que se développent de grandes sociétés. La production carbonifère sera très florissante pendant une centaine d'années; mais la crise de 1930 annoncera cependant la fermeture d'un premier puits. Vers 1960, les sociétés carbonifères vont se regrouper pour former la "Société Anonyme des Charbonnages du Borinage".

Le site du Levant est aujourd'hui un espace privilégié de 30 ha, chargé d'histoire, où les promeneurs ont la possibilité de découvrir une faune et une flore très diversifiées. Un parcours initiatique vous emmènera vers le point culminant de la région Mons-Borinage, d'où vous pourrez profiter d'un panorama exceptionnel. Au milieu du parc verdoyant se dressent les vestiges des bâtiments miniers. Le site est devenu un centre récréatif important et encore trop méconnu. Les anciens bâtiments, dont certains ont été rénovés, abritent des installations de pratique de sport équestre. C'est aussi une base de départ pour les amateurs de para-



penne et les amoureux de la nature pourraient à leur aise découvrir une flore sauvage lors de magnifiques promenades.

Le site de l'Héribus

Ce charbonnage a été un des derniers en activité dans notre région. Fermé en 1967, il employait un bon millier de personnes. Les circuits de promenade et le point de vue imprenable situé au sommet du terril ont été inaugurés en 1988. Mais du vandalisme et surtout un phénomène de combustion interne ont contraint la Région Wallonne à refaire des travaux afin de sécuriser le site. Le bas a malheureusement servi de décharge mais sera prochainement et complètement réhabilité, faisant de ce coin un poumon vert à quelques kilomètres de Mons.

Eglise Saint-Rémy

Les orgues Merlin-Shultz, classées en 1988 à l'initiative de M. Jean-Pierre Dupont, sont

considérées comme l'une des plus belles réalisations du facteur d'orgues réputé Merklin de Bruxelles.

Après une importante et longue réparation, ces orgues ont été réinstallées en l'Eglise et inaugurées officiellement (bénédiction) le 19 janvier 2003. Un concert inaugural est d'ores et déjà prévu le 6 juin prochain. Pour rappel, l'Eglise Saint-Rémy fut démolie en 1989 pour des raisons de sécurité. Une toute nouvelle construction fut érigée au même emplacement, sous la direction de M. Jean-Pierre Wauters, Architecte en Chef de la Ville de Mons. La première pierre fut posée fin 1994. La nouvelle Eglise Saint-Rémy fut inaugurée officiellement en décembre 1996.



l'Eglise Saint-Rémy sur la Grand-Place avant 1989... et après 1996

Zoning de Cuesmes

AVPress



Situé au lieu dit « Le Marais », non loin de la Maison Van Gogh, l'endroit était jadis systématiquement inondé après trois jours de pluie. Grâce à la station de pompage, cet espace est devenu le « zoning de la Poire d'Or », une zone artisanale et de services. D'une superficie de 65 hectares, ce parc d'activités est consacré à l'implantation de PME. Il s'appuie sur la présence de 60 entreprises, en particulier dans le secteur de l'automobile, et qui représentent plus de 600 emplois actuellement. Le zoning accueillera prochainement le Service Incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Ville.

A noter

Permanences de l'administration
Maison communale : Grand-Place - Cuesmes
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Fermé le vendredi
Tel : 065/35.15.50

Commissariat de quartier



Place de Cuesmes, 1 – 7033 Cuesmes
Tél. : 065/35.24.08
Direction : M. le commissaire Pierre Maton

Le marché
Place de Cuesmes
Chaque mardi, de 8h à 14h

Salle SALVA
Rue Ferrer – 7033 Cuesmes
Proximité de la Place

Unité de proximité



Responsable : M. Richard Payen
Tél. : 0800/92.329 (Téléphone vert)
Ou 065/35.21.21
e-mail : travaux.vert@ville.mons.be
Actuellement localisé en l'atelier Brisselot
Rue du Fish Club – 7000 Mons

A fréquenter

Bibliothèque communale :
rue de Frameries,4 - 7033 Cuesmes
Mercredi et vendredi de 12h à 17h,
le samedi de 9h à midi
Tél : 065/35.17.26
Bibliothécaire de contact : Jeannine Abrassart

Musée St-Rémy :
Eglise St-Rémy
Grand-Place - 7033 Cuesmes
Information : Freddy Godart,
tel : 065/31.36.49
Uniquement pour les groupes et sur réservation.



Bientôt, le service incendie prendra ses quartiers sur le zoning de Cuesmes

AVPress

Focus sur Cuesmes



Bouger

Aqua Gym : Piscine de Cuesmes
M. Philippe Carlier (0475/33.71.16)

Basket : B.C. Avenir Cuesmes - Hall
Omnisports de Cuesmes- Voie de Wasmes –
7033 Cuesmes . Contact : M. Valery Vilain
tel : 065/51.53.15

Basket : BC Mons – Hall Omnisports de
Cesmes – M. Andrew Lewis - 064/77.16.39

Billard : Les Embusqués – Café
"L'embuscade", Grand-Place de Cuesmes –
M. Jean-Claude Busine – 065/84.44.84

Cyclisme : Amicale cyclotouriste cuesmoise :
place de Cuesmes n°8 Renseignements :
M. René Carton tel : 0478/26.66.41

Danse : Edelweiss – Salle Patria – M.
Christian Derudder – 065/34.64.29

Danse : Messidor – Salle Patria – Mme
Fabienne Roland – 065/22.85.37

Danse country : Denver Country – Site du
Levant – M. Marcel Dubois – 0493/30.88.17

Echecs : Chess Warriors – Rue de Cibly, 253
– M. Thierry Audin – 0477/62.03.18

Equitation : Ecuries du Levant – Site du
Levant – M. Willy Dreau – 0496/55.38.81

Football : RAFC Cuesmes – rue de Frameries
- M. Didier Toussaint - 065/84.18.36

Gymnastique : Sport et Santé – Mme Nicole
Cousturier – 0477/47.29.31

Gymnastique : Joie et Santé – Cardi, Grand-
Place – Mme Jacqueline Père –
0496/85.64.12

Judo : Judo club de Mons : ICET de
Cuesmes – rue Jaurès à Cuesmes - M. Robert
Plomb - tel : 065/33.62.37 - Site web :
<http://www.judomons.be.tf> .

Karaté : Kiai club de Cuesmes : école du
centre , rue Ferrer n°3 - Mme Véronique
Labye - 065/78.76.49 après 20h30

Marche : Marcheurs Van Gogh – M. Jean-
Claude Neusy – 065/34.97.02

Modélisme : Les Amis – rue Etang Derbaix –
M. Joël Simon – 0479/71.39.84

Nage synchronisée : Castor Club de Mons –
Piscine de Cuesmes – M. Philippe Bottriaux –
0476/85.48.12



Natation : Castor Club de Mons – Piscine de
Cuesmes – M. Michel Bottriaux –
065/35.30.53

Natation Senior : Joyeux Dauphins – Piscine
de Cuesmes – Mme Anne-Marie Deprez –
065/82.38.83

Parapente : Les Ailes du Levant – Site du
Levant – M. Alain Grenier – 0476/26.79.80



Plongée : Les Piranhas – Piscine de Cuesmes
– M. Jean-Pol Siraut – 065/78.25.29



Plongée : Poséidon – Piscine de Cuesmes –
M. Eric Tannier – 065/75.94.58

Tae Kwon Do-Boxe Cuesmes : ICET – Mme
Raffaele Antonilli - 065/34.73.78

Tennis de Table : PPC Patria Cuesmes cer-
cle Patria sur la Grand-Place n°28 – M. Jean-
Marie Honorez - 065/33.69.69.

Tir : La Cible St-Rémy - Cercle Patria Grand-
Place – M . Eric Deroisy - 065/33.64.41

Water-Polo : Castor Club de Mons – Piscine
de Cuesmes – M. Michel Bottriaux –
065/35.30.53.

Se Former

ICET : institut communal d'enseignement
technique. Rue de l'Auflette n°85
7033 Cuesmes - Tel :065/35.38.13

Communal : primaires
(centre) rue Ferrer n°1
065/31.62.86
(les Sorbiers) rue des
Amandiers 065/33.72.81
(le Ponton) rue du
commandant Lemaire,168b
065/33.90.57

Catholique : rue de l'étang derbaix, n° 2 b
065/31.62.14

*"A Cuesmes,
il est possible
de pratiquer:
du parapente,
de la plongée ou de la
nage synchronisée".*

A l'agenda 2003

- **Mai** : « Cuesmes fleuri ». Une organisation du Cercle Horticole « La Rose éternelle ». Sur une matinée, près de 4.000 géraniums sont emportés et vont garnir les habitants, qui font l'objet d'un concours.
- **Mai** : Tournoi de football pour jeunes au RFC Cuesmes. Week-end de la Pentecôte, 7 et 8 juin : Tournoi international de football en salle et concentration de 2CV et de Fiat 500.
- **25 Septembre** : Cyclisme – Départ du circuit Franco-Belge de la Place de Cuesmes
- **1er week-end octobre** : 24h de VTT

« Mons et le Budget Part Prenez le train en marche

Ca y est : le projet tant annoncé a été lancé ! C'était le dimanche 2 février 2003 à 10 heures au Salon Communal de Jemappes. A vos agendas: notez le 21 octobre 2003 pour la réception du travail citoyen et la remise de ce travail par les habitants via leurs représentants au Collège ! Entre-temps, aux armes... citoyens : à vos idées, à vos rêves et à leurs réalisations ! Bon travail et bonne participation !



MONS ET LE BUDGET PARTICIPATIF

Ce dimanche 2 février 2003, une centaine de personnes était donc rassemblée au salon communal de Jemappes pour prendre part au lancement officiel (par le Bourgmestre Elio Di Rupo) et expérimental du Budget Participatif. Chandelure citoyenne, donc pour ces habitants de Jemappes et Flénu, venus s'informer du projet. Avec les crêpes en prime. Convivialité et proximité étaient bien au rendez-vous ! Le tout agrémenté d'un rythme étrangement brésilien.

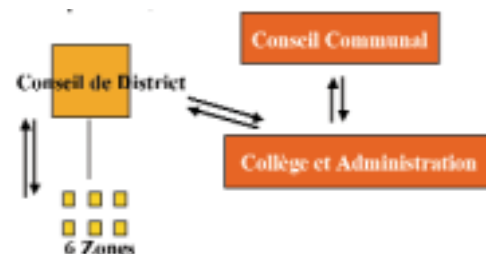
Ce rendez-vous était donc celui du lancement officiel du projet « Mons et le Budget Participatif » (cette présentation et autres documents sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Mons www.mons.be ou sur demande au 065/40.59.80). Le message était clair : rapprochons-nous les uns des autres ! Ainsi le Budget Participatif sera-t-il d'abord et avant tout un lieu, un espace physique où les gens, qui le désirent, peuvent se rencontrer, dialoguer, discuter, voire disputer, de ce tout ce qui est leur quotidien. Tous sont les bienvenus pour ce dialogue : habitants, associations, commerçants, élus, services. Discuter de quoi ? Dialoguer de la vie quotidienne, des conditions, du cadre, de l'animation, de la vie ensemble. Et même si la matière de prédilection sera « les investissements », les discussions, on l'espère, sortiront de ce cadre. Car la vie n'est pas seulement trottoirs, égouts... elle est aussi vie associative, sociale, culturelle, sportive, folklorique, festive... Tout est donc matière à discussion. Avec l'espoir que toute une série de choses trouve-

ront une solution première lors des rencontres - problèmes de voisinage par exemple - et que d'autres feront l'effet du projet « Mons et le Budget Participatif » par le biais des éclairages des habitants concernant des problématiques qui sont leurs.

Petits rappels

Qu'en est-il du projet ? Rappelons-en les lignes essentielles. Un territoire pilote : Jemappes-Flénu ; un temps d'essai : deux ans, 2003-2004 ; un calendrier qui s'échelonne depuis février jusqu'octobre 2003 pour la première année (le 21 octobre 2003, le Collège des Bourgmestre et Echevins retrouvera les habitants pour prendre connaissance de leur travail et écouter leurs priorités) ; un projet qui concerne tout le monde ; une matière de prédilection : les investissements. Le souhait est que les habitants soient mis au courant des projets qui concernent leur quotidien par les services en charge de ces dossiers, afin qu'ils en soient informés et dans la mesure du possible qu'ils puissent émettre un avis à leur sujet. Mais aussi et surtout, le projet cherchera à ce que les habitants émettent des propositions/projets/priorités aux services d'abord qui s'assureront de leur faisabilité technique, légale et financière. Ces propositions et projets retourneront alors dans les Zones et au District et seront hiérarchisées selon leur importance.

Enfin, ces mêmes priorités seront transmises aux pouvoirs communaux - via les représentants -, au Collège d'abord le 21 octobre 2003.



Pour ce faire, avec le concours de l'Agence, les différentes Zones se réuniront régulièrement entre aujourd'hui et octobre afin de chercher à savoir ce qui est primordial, fondamental et prioritaire à leurs yeux. Ensuite, elles chercheront, notamment via leurs représentants, à transformer ces désirs en propositions-papier afin qu'en bout de parcours, celles-ci soient inscrites dans le budget communal 2004, par exemple.

« Participatif »



Interview express Premières impressions

Comment s'est passée cette première ?

Alexandre Seron,
chargé de mission "Budget Participatif" :

« Positivement. Je pense que le message est plutôt bien passé. Il s'agit d'être très clair dès le départ sur le projet, faire preuve de transparence et d'honnêteté. Ne pas tout promettre et être clair sur le déroulement du processus. Ce n'est pas parce qu'un dossier est discuté aujourd'hui que tout sera résolu la semaine suivante. Je crois que d'ici le mois de juin, tout est permis sur le plan des idées, voire des rêves. Ensuite, il faudra confronter ces idées à la réalité, en les faisant analyser de manière objective. Et enfin, il y aura l'ultime étape de la prise de décision par rapport aux priorités établies ».

Est-ce que la population pourra véritablement influencer sur les décisions prises ?

A.S. : *« Influencer certainement. Mais naturellement, notre système démocratique est basé sur la représentativité. Nous ne révolutionnons pas ce système. C'est donc le Conseil communal qui choisit in fine. Le Budget Participatif est complémentaire. Mais il est certain que le citoyen ayant participé à une proposition sera plus attentif au suivi et à la concrétisation de celle-ci. Les décisions qui seront prises via le Budget Participatif auront à mon sens une légitimité accrue ».*

100 participants au Lancement officiel, c'est suffisant ? Cela rencontre vos objectifs ?

A.S. : *« C'est un bon départ. Pour la suite, nous espérons une soixantaine de personnes à chaque réunion de zone. Cet objectif est raisonnable et pour l'instant, nous nous en approchons ».*

Propos recueillis par F.L.



Première réunion des 6 Zones du District Pilote

Dans la foulée de la réunion du 02 février 2003, une première batterie de réunions dans les 6 Zones¹, a déjà eu lieu. Qu'en retenir ? Tout d'abord ces réunions se sont passées comme suit :

	Date	Heure	Lieu	Nombre de participants
Z 1	Mercredi 19/02	18.30-20.00	Parc Communal - Jemappes	51
Z 2	Vendredi 21/02	19.00-20.30	Salon Communal - Jemappes	15
Z 3	Lundi 10/02	18.30-20.00	Salon Communal - Jemappes	53
Z 4	Mercredi 12/02	18.30-20.00	Salon Communal - Jemappes	31
Z 5	Vendredi 14/02	18.00-19.30	Salle omnisport - Flénu	36
Z 6	Mardi 18/02	18.30-20.00	Salle omnisport - Flénu	46

Au niveau de la présence et de la participation, on attendait une cinquantaine de personnes à chacune de ces réunions. L'objectif premier est presque atteint.

Au sujet du déroulement de ces premières réunions, elles se sont passées comme suit : une première partie consacrée à l'exposé du projet « Mons et le Budget Participatif », et une seconde à la Police afin de présenter son commissariat de proximité, son travail et son plan de circulation.

Ainsi cette première réunion de Zone sert surtout à mettre tout le monde au même niveau d'information quant au projet, ce qui fut indispensable pour insuffler le nouvel esprit qui anime la démarche. Au sujet du projet, il a été essentiellement question du rôle des représentants, du budget concerné, du calendrier et du fonctionnement du projet. Les commentaires et réactions en fonction des Zones ont été bon train ! tant au niveau de la critique que de l'accueil ! Mais un message est assurément passé : nous rechercherons à construire ensemble des objectifs, des propositions et des priorités, en rappelant que le processus sera long. En effet, d'une part, il s'agira bien d'une mise en commun de projets collectifs, et non de préoccupations particulières, privées ou personnelles. D'autre part, certains de ces projets ne trouveront pas une réalisation immédiate pour des raisons qui seront expliquées aux habitants. Enfin, il est évident aussi que tout ne sera pas réalisé/réalisable. Ne nous leurrions pas, car même si le projet est ambitieux, il connaît aussi des limites certaines.



¹ L'index des rues est disponible sur le site de la Ville www.mons.be.

Calendrier

Une deuxième batterie de réunions a très récemment eu lieu dans les 6 Zones du District pilote ! A l'ordre du jour : élection des représentants de Zone, et présentation du service "unité de proximité" du District Pilote. Rappelons aussi que ces assemblées et réunions sont ouvertes à tous. Il va de soi aussi que les habitants des Zones concernées sont plus que tout les bienvenus ! Ainsi pour rappel aussi, ce projet ne peut prendre corps et forme qu'avec la participation des habitants !! Plus de détails sur ces réunions dans le prochain « Mons Magazine » et aussi sur le site Internet www.mons.be.

En espérant voir les Jemappiens et Flénusiens au moins aussi nombreux lors des prochaines réunions qu'ils ne l'étaient déjà lors des premières ! Et surtout tout aussi concernés par la vie du District Mons-Ouest et désireux de s'impliquer pour en améliorer le cadre et l'avenir !!
Bon travail et bonne participation !

Prochains rendez-vous

Z 1	08/04	18.30-20.00	Hôtel de Ville, Salle Régheem - Jemappes
Z 2	11/04	18.30-20.00	Maison de la Convivialité – Jemappes
Z 3	31/03	18.30-20.00	Hôtel de Ville, Salle Régheem - Jemappes
Z 4	01/04	18.30-20.00	Hôtel de Ville, Salle Régheem - Jemappes
Z 5	04/04	18.30-20.00	Café "Su Nuraghe" – Flénu
Z 6	07/04	18.30-20.00	Café "Su Nuraghe" – Flénu

En Charge du Projet :

Alexandre SERON
Chargé de Mission
« Budget Participatif »
Ville de Mons, Hôtel de Ville,
Grand-Place, 22, B – 7000 Mons
Tél : 0032 (0) 65 405980
Fax: 0032 (0) 65 405909

alexandreseron@mons.be

Virginie WILLEQUET
Agence
InfoJemappesFlénu.be
Avenue du Coq, 84
B – 7021 Jemappes
Tél : 0032 (0) 65 229699
Fax: 0032 (0) 65 873122

infojemappesflenu@skynet.be

« Plan de Circulation » sur Jemappes-Flénu



Au départ des quatre rencontres citoyennes qui ont été tenues sur le District Jemappes-Flénu, la Police a recensé les problématiques soulevées en matière de circulation, et s'est exercée au travail périlleux de rédiger un plan martyre de circulation. Il fait effet depuis le 24 février à l'Hôtel de Ville de Jemappes, au bureau du Commissariat de Proximité.

Il a par ailleurs aussi été exposé lors du lancement officiel et à chacune des réunions de Zone du projet « Mons et le Budget Participatif ».

Embrayant la philosophie du « Budget Participatif » de la ville de Mons, la police locale de Mons-Quévy a décidé de proposer lors des réunions « Budget Participatif » un plan de circulation pour Jemappes et Flénu.

Le principe du plan de circulation est « la voie publique pour tous » : cyclistes, piétons et automobilistes ont tous le droit de circuler dans des conditions optimales sur la voie publique.

Le projet actuel a été discuté lors des réunions « Budget Participatif », par zone, et les remarques, observations ou doléances des riverains sont prises en compte dans l'élaboration du projet. Le but de la démarche est donc d'obtenir l'adhésion et l'implication de la population dans la réalisation du plan de circulation.

Il est bien certain que les propositions des riverains seront examinées sous l'angle technique (est-ce réalisable et à quel prix ?), sous l'angle légal (peut-on réaliser la proposition ?) et seront synthétisées dans une épreuve

finale qui sera à nouveau présentée et discutée en présence des riverains concernés.



Jacquy CARLIER - Commissaire de Police
Responsable de Jemappes/Flénu

Pour plus d'info :

Commissariat de Jemappes / Flénu
Place de Jemappes
7012 Jemappes
065/82.23.62
065/82.29.52



Conseil Culturel Participatif

Les acteurs culturels et les artistes ont la parole

L'idée de créer un Conseil Culturel Participatif est la réponse de la Ville de Mons à une sollicitation émanant de la dissolution du Centre Culturel Régional et des réflexions entourant la naissance du manège.mons, ainsi qu'à l'attente exprimée par les participants aux Assises Culturelles, en deux points essentiels:

La mise en réseau des institutions culturelles, des personnes qui en sont les acteurs et des individus qui participent à la culture. La revendication des Centres Culturels Régionaux qui souhaitent plus de collaborations au niveau des échanges, des lieux, de la création de projets.

Objectifs

Le CCP est ouvert à toute association ou institution culturelle ou socioculturelle et particulier actif dans le domaine culturel. Mise en réseau des acteurs culturels. Faire émerger la communauté culturelle de façon la

plus large de manière à ce qu'elle puisse s'exprimer et évoluer. Renforcer le maillage. Le CCP sera un catalyseur permettant la rencontre et la création de synergies entre les acteurs de la culture à partir de leurs objectifs et leurs projets.

Manifestez-vous!

Vous êtes acteur culturel (association, institutions, groupement, artistes, enseignants, étudiants...)? Faites-vous connaître et figurez dans le futur répertoire des acteurs culturels.

Comment faire ?

- remplir un formulaire type, disponible sur le site Internet de la Ville de Mons www.mons.be (rubrique culture) ; ou sur simple demande au Secrétariat Permanent du CCP (voir coordonnées plus bas)
- renvoyer le formulaire rempli, avec une photo et/ou votre logo, par courrier traditionnel ou par e-mail (le.ccp@mons.be)

Infos

Secrétariat Permanent du CCP
Bains Douches
Rue de Malpaquet, 12
7000 Mons
Tél.: 065/31.41.73
e-mail: le.ccp@mons.be
Internet : www.mons.be

Contact: Annemarie Nicolas

Expo à la Galerie l'Art en Mire - Paula Kane et Dominique Leroy

Lauréats du sixième programme d'artistes en résidence organisé par le réseau « Pépinières européennes pour jeunes artistes », la peintre londonienne Paula Kane et l'installateur sonore Dominique Leroy présentent le fruit de leurs travaux à la Galerie l'Art en Mire.

Paula Kane peint des paysages inspirés des primitifs flamands. Dominique Leroy lui capte des univers sonores qu'il s'amuse à ensuite mettre en scène et à confronter au public dans un cadre urbain. C'est ce travail qu'ils ont voulu tous deux développer à Mons où ils sont arrivés début septembre 2002. Ces jeunes artistes ont pu tout au long de ces six mois de résidence enrichir leur travail et nouer des contacts, notamment avec les étudiants de l'Ecole Supérieure des Arts Plastiques et visuels.

Les « Pépinières Européennes pour Jeunes Artistes » constituent un réseau culturel original créé en 1990, associant des villes, des structures culturelles et des correspondants nationaux portant sur un programme de résidence visant l'insertion socio-professionnelle de jeunes artistes dans différentes villes d'accueil en Europe.

A ce jour, cette association a soutenu plus de 300 artistes avec un réseau de plus de 50 résidences réparties dans 42 villes des 15 pays de l'Union européenne auxquels se joignent la Roumanie, la Slovaquie et le Canada.

A la Galerie « l'Art en Mire » du 18 mars au 4 mai 2003
Musée des Beaux-Arts (Rue Neuve, 8 à Mons)
Accessible au public du mardi au samedi de 12h00 à 18h00,
le dimanche de 11h00 à 18h00. Info : +32.65.40.53.06

Au 7 m³ : « Station 2 »
en collaboration avec Thierry Guilbert, Mons, Mars, 2003
Médiathèque de Mons du 22 février à fin mars.



Interventions de Dominique Leroy.
"Unité de Diffusion", janvier 2003, Mons
L'unité de diffusion a été expérimentée à Mons du 15 au 30 Janvier 2003 en différents points de la ville. Sur une structure en métal, des demi - sphères en polycarbonate équipées de haut-parleurs permettent de former des réservoirs sonores entre lesquels le spectateur peut déambuler et construire son propre parcours d'écoute.

Festival VIA

Désormais, il vit à Mons...



Yves Vasseur, instigateur de ce festival pour la région de Mons, nous en dit plus sur une manifestation créée à Maubeuge et qui a donc traversé nos frontières.

Plusieurs spectacles seront ainsi proposés à Mons, dont le très attendu « Les Aveugles » de Maeterlinck, mis en scène par le Québécois Denis Marleau.

De quand date la création de ce festival créatif et innovateur ?

Yves Vasseur : « *Le Festival Via a été créé par le Manège de Maubeuge dès 1987. Devenu international en 1990, il s'est toujours attaché à mettre en évidence les liens existant entre les arts de la scène et les nouvelles technologies et à favoriser la rencontre des projets et des artistes oeuvrant dans ces disciplines à travers le monde.* »

le manège.mons pour poursuivre aujourd'hui le projet de créer un grand rendez-vous international en Hainaut avec l'aide du programme européen Interreg 3.

Mais au delà de ce rapport frontalier, c'est tout un réseau de grandes scènes et artistes européens qui convergera naturellement vers Mons et Maubeuge dont on oublie trop souvent la place centrale qu'ils occupent en Europe du Nord.

N'est-ce pas cependant un festival réservé à un public averti ?

Y.V. : « *C'est un festival réservé à un public averti dans le sens où il tente de proposer chaque année ce qu'il y a de plus innovant sur la scène internationale, mais les sujets traités, je pense aux robots, la manière de les traiter, très visuelle, très ludique, je pense aux marionnettes de Faulty Optic, sont*

Mélanges en tous genres, des nouvelles technologies le festival Via confirme l'importante vitalité de la scène, élargissant sans cesse le champ de ses expérimentations. Via révèle, à travers de nouvelles démarches esthétiques de plus en plus sophistiqués et maîtrisés. Sa vocation : la découverte des compagnies les plus originales en arts numériques et des nouvelles technologies appliquées.

Pouvez-vous nous rappeler quelques uns des grands artistes déjà accueillis au VIA ?

Y.V. : « *C'est dans ce contexte international que le Via a accueilli et accueille encore les plus grands noms de la scène contemporaine, je pense à Robert Wilson, Robert Lepage, Peter Stein, Peter Brook, les Japonais de Dumb Type, etc... Mais c'est aussi un festival qui donne une chance à de jeunes créateurs venus de tous les horizons.* »

Quels sont les partenaires privilégiés de Via ?

Y.V. : « *Organisé d'abord dans le cadre transfrontalier avec Charleroi-Dances, partenaire du PASS pour le développement des nouvelles images, Via se tourne naturellement vers*

largement accessibles à tous. Je pense aussi aux étudiants qui tant sur le plan plastique, théâtral ou linguistique peuvent faire d'enrichissantes découvertes. Et rappelons que le grand répertoire sera aussi au rendez-vous avec une version magistrale des Aveugles de Maeterlinck. Ceci dit, comme il s'agit de noms peu connus, peu mis en évidence par les médias, arpenter le programme nécessite de l'audace, de la curiosité, mais les horaires, les tarifs et les possibilités de transport proposés facilitent grandement le cheminement entre les spectacles programmés. »

Justement, quelle part du programme se déroule à Mons ?

R : « *Mons aura la chance d'accueillir un des metteurs en scène les plus innovants de ce début de siècle, le Québécois Denis Marleau pour une première en Communauté Française, sa réalisation fantasmagorique des Aveugles de Maeterlinck qui a été un des gros succès du dernier Festival d'Avignon.*

Mons invitera aussi plusieurs représentants de la jeune création slovène pour apporter un éclairage culturel sur ce pays peu connu qui fera bientôt son entrée dans la Communauté Européenne et avec lequel la Région Wallonne et la Communauté Française vont bientôt signer un important protocole d'accord. Enfin, c'est à Mons que la compagnie britannique Faulty Optic réservera la création mondiale de son nouveau spectacle qui fait se contreteinter sur le plateau marionnettes déjantées et images filmées en direct : un régal.

VIA / INFORMATIONS PRATIQUES
www.lemanege.com

expo : 3€
Spectacles : de 7,5€ à 10,5€
Pass soirée : 15€
Pass via : 38,5€

Le manège – Scène Nationale
Rue de la Croix – Maubeuge (F)
Renseignements/Réservations:
0033/0/3 27 65 65 40

Le Manège.Mons
4A Rue des Soeurs Noires- Mons (B)
Renseignements/Réservations :
065/39.59.39



aussi

gies au spectacle vivant,
création contemporaine
tations.
nétiques, des processus artistiques

us innovantes, la promotion des
pliquées aux arts vivants.

SPECTACLES

Pour obtenir une information détaillée sur l'ensemble de la programmation, veuillez consulter le site Internet du manège.mons : www.lemanege.com .

■ Les Aveugles de Maeterlinck,

mise en scène Denis Marleau/Ubu (Canada)
Le projet théâtral Les Aveugles (Fantasmagorie technologique) conjugue l'installation vidéo et les masques de la tragédie grecque. La pièce révèle des personnages perdus, qui interrogent et interprètent vainement les signes de la nature qui les entoure pour tenter

de comprendre le monde et le sens de leur existence.

MAR 18 AU SAM 22 MARS - THEATRE ROYAL SALLE DES REDOUTES - MONS (B) 20h30 (théâtre) Réservation indispensable 065/39.59.39.

■ Moscou Nuit blanche,

mise en scène Thierry Debroux (Belgique). Création.
Plongez dans l'atmosphère envoûtante d'un piano-bar à Moscou. Vous y croiserez Sergueï, baratineur devenu riche grâce à un billet de loterie; Liouba, jeune femme rêvant de sortir de sa condition; Zina, victime fantôme des abus staliniens; Igor, serveur taciturne...

MER 19 ET JEU 20 MARS

THEATRE ROYAL - MONS (B) - 20h30 (théâtre)

■ Duel, de Diego de Brea / Glej theatre

* focus sur la Slovénie

Le Duel de Diego de Brea est basé sur l'histoire médiévale d'Héloïse et Abelard. Ce duel est un jeu de séduction vu comme une suite de mouvements basée sur la stratégie et la manœuvre. L'objet du désir est le but, mais quand il est atteint, ce n'est pas un triomphe, mais simplement la fin d'un frisson.

VEN 21 ET SAM 22 MARS

MACHINE A EAU - MONS (B) - 20h (théâtre).

■ Maison des Rendez-vous, de Matja Pograjc / Betontanc *focus sur la Slovénie



Photo Milha Fras

La compagnie Betontanc s'est formée en réaction aux travaux d'art conceptuel intellectuels des années 80. Les personnages, inspirés des œuvres de Harold Pinter, se rencontrent dans une chambre flottante. Prisonniers de leur peur de l'inconnu, ils rythment les émotions, l'horreur, le grotesque et le comique.

VEN 21 ET SAM 22 MARS - LES ARBALESTRIERS - MONS (B) - 21h

■ Soiled - Faulty Optic (Royaume-Uni) création



photo Gavin Glover

Fondée en 1987 par un couple de marionnettistes déjantés, la compagnie FAULTY OPTIC est proche de l'univers décalé des Studios Artman (Wallace et Gromit...). C'est avec un éternel esprit de bricoleurs qu'ils nous proposent leur nouveau spectacle Soiled. Ils disent puiser leur inspiration dans le bac à jouets de leur fils, et prouvent par leurs créations que l'utilisation des technologies peut prendre des formes aussi simples qu'une caméra scotchée sur deux bouts de bois.

MAR 25 MARS ET MER 26 MARS - LES ARBALESTRIERS - MONS (B) - 20h30
VEN 28 ET SAM 29 MARS - ESPACE SCULFORT (Maubeuge) - 20h (théâtre).

LE CALENDRIER

MARDI 18, MERCREDI 19 MARS

Les Aveugles de Maeterlinck, mise en scène Denis Marleau. 20h30 - Théâtre Royal Salle des Redoutes - MONS

Moscou, Nuit Blanche, mise en scène Thierry Debroux. 20h30 - Théâtre Royal - MONS

JEUDI 20 MARS

Les Aveugles de Maeterlinck, mise en scène Denis Marleau. 20h30 - Théâtre Royal Salle des Redoutes - MONS

DU VENDREDI 21 AU SAMEDI 29 MARS

Exposition Robots d'artistes

Espace Sculfort - MAUBEUGE - Ouverture de 10h à 12h & de 14h à 20h - Ouvert jusqu'à minuit les vendredis et samedis. Dimanche de 14h à 18h

VENDREDI 21, SAMEDI 22 MARS

Conseil de famille, Nico & the Navigators

20h - Espace Gérard Philippe - FEIGNIES

Miniatures

20h - La Luna / Espace Sculfort - MAUBEUGE

SOH10 The Opera, Alex Vermeulen et David Shea

22h Théâtre du Manège - MAUBEUGE

Duel, de Diego de Brea / Glej Theatre

20h - Machine à eau - MONS

Les Aveugles de Maeterlinck, mise en scène

Denis Marleau. 20h30 - Théâtre Royal

Salle des Redoutes - MONS

Maison des rendez-vous, de Matja Pograjc / Betontanc. 21h - Les Arbalétriers - MONS

En soirée après le dernier spectacle dans le hall du Manège :

Vendredi 21 mars : DJ Oof 1936

2003 Rewind your mind

Samedi 22 mars : Flower Mix

MARDI 25 MARS

Stück mit flügel - Anna Huber et Susanne

Huber. 20h30 - Le Manège - MAUBEUGE

Soiled - Faulty Optic

20h30 - Les Arbalétriers - MONS

MERCREDI 26 MARS

Soiled - Faulty Optic

20h30 - Les Arbalétriers - MONS

JEUDI 27 MARS

Flicker - Mise en scène Caden Manson /

Big Art Group. 20h - Espace Gérard Philippe - FEIGNIES

VENDREDI 28, SAMEDI 29 MARS

Soiled - Faulty Optic

Espace Sculfort - MAUBEUGE

Flicker - Mise en scène Caden Manson /

Big Art Group

20h - Espace Gérard Philippe - FEIGNIES

Maria Dolores : Wayn Wash 1 - de Wayn Traub

21h30 - Le Manège - MAUBEUGE

En soirée après le dernier spectacle dans le hall du Manège :

Vendredi 28 mars : DJ Jonas

Samedi 29 mars : Zebra

Prolongation pour Roger Somville Amour et Libertés au Mundaneum

Plus de 5000 personnes ont déjà franchi les portes du Mundaneum au cours du mois de février pour découvrir les œuvres de cet artiste dont la réputation dépasse largement les frontières nationales. Vu le succès rencontré, une prolongation de l'exposition est prévue au-delà du 30 mars 2003.



La rétrospective qui lui est consacrée porte sur l'Amour et les Libertés, thèmes qui résument bien toute son œuvre. Parce qu'il n'y a pas d'amour sans libertés et pas de libertés sans amour, parce que leur quête est un perpétuel combat, le fil conducteur de l'exposition laisse transparaître un appel, celui au bonheur. On peut y voir quelque 72 œuvres, les unes monumentales – n'oublions pas son apport fondamental au muralisme tel "Notre temps" à la station de métro Hankar -, les autres intimistes; parmi celles-ci, des inédits et une quarantaine de dessins qui révèlent des facettes moins connues de son talent.

Mais il est difficile de parler de Roger Somville sans donner la parole à ses tableaux. D'un chromatisme intense, ceux-ci sont le miroir de ce personnage hors format. Ils sont le lieu d'où émerge émotion, sens et puissance.

Une œuvre engagée

Les hommes et les femmes sont au centre de son œuvre, de sa vision du monde. Sa peinture haute en couleurs contraste avec ses dessins, alchimies réussies du blanc et du noir ou rencontres du lumineux et de la nuit aveuglante. Loin de s'enfermer dans les conventions académiques de tout genre, il crée un art hautement expressif. Les formes sont rondes et généreuses, les regards deviennent acteurs à part entière et révèlent des visages aux yeux immenses qui dévorent, inquiètent ou charment. Au-delà de la maîtrise qu'il a de son art, Somville tend à un réalisme à connotation sociale et se veut le continuateur d'une tradition picturale vivante. Son refus de "l'Art pour l'Art" l'amène à transposer et à transfigurer de manière émouvante les problèmes sociaux et à les actualiser à partir des préoccupations de notre époque. Il veut donner du sens à son geste et à sa toile et s'insurge contre les injustices de tout ordre. Se rebellant contre l'impérialisme économique, il peint le drame humain avec la passion des convictions politico-sociales.

Somville dépeint en grand format tout ce qui est un frein à la liberté, à l'amour et tout simplement à la vie : la guerre, l'errance, la pauvreté... De temps en temps, il laisse le fil rouge de son œuvre se dénouer autour d'une toile d'amour et de liberté : un nu s'évade alors, un couple s'enlace et regarde l'avenir... C'est aussi le peintre d'une seule muse, sa femme Simone, qu'il glorifie au travers de ses toiles.

Informations

Ouvert du mardi au dimanche
de 12h à 18h et le vendredi jusqu'à 20h
Mundaneum
Rue de Nimy 76
7000 Mons
Entrée gratuite. Possibilités de visites guidées pour les groupes (20 personnes)

Lithographie inédite au prix de 150 €,
200 € après l'exposition.

Commissaires :
Aurore Bouffieux et Marc Somville
Tél.: 065/31 53 43
www.mundaneum.be

« Sur la route des croisades » Photographies Salle Saint-Georges

Charles Henneghien, né à Frasnes-lez-Anvaing, en 1935, se considère comme photographe de reportage, plutôt que comme artiste. Toutefois, la qualité des ses clichés se signale par l'originalité de leur cadrage et le don de saisir l'instant privilégié. Humainement impliqué dans ses reportages, il promène son œil photographique, aux quatre coins de la planète, attentif à saisir un regard, un sourire ou à dénoncer une situation. Il a obtenu sa carte de presse comme photographe en 1972, puis comme journaliste en 1976. En 1977, il obtient le Prix biennal de Vulgarisation Scientifique de la Province de Hainaut. L'exposition « Sur la route des croisades » associe des documents d'archives et des photos actuelles qui renvoient inévitablement à des événements contemporains : Jérusalem, qui était le but des croisades, reste encore aujourd'hui un enjeu politique crucial. Le sujet complexe et délicat de cette exposition amène à s'interroger sur certaines questions d'actualité, comme les rapports Orient-Occident, en évitant schématisation et approche polémique. L'exposition proposée est le résultat de trois ans de travail et d'une douzaine de voyages en Turquie, en Syrie, en Jordanie, en Israël, à Rhodes et à Malte. Septante photographies en couleur jettent un pont entre l'histoire et la réalité actuelle, entre archéologie, nature et vie quotidienne. Cette exposition a pu voir le jour à Mons grâce à une collaboration entre la Fondation Louis Piérard, la Commune de Frameries et la Ville de Mons.

fabrice.leveque@ville.mons.be

Sur la Route des Croisades
Photographies de Charles Henneghien

Du 12 mars au 13 avril 2003
Salle Saint-Georges
Grand-Place de Mons



Jean-Paul Deplus, Echevin de la Culture, de La culture de la réussite

Fiche d'identité



Nom: Deplus
Prénom: Jean-Paul
Date de naissance: 7 mai 1954
Etat-civil: vit en couple, une fille
Domicile: Mons
Cabinet: rue d'Enghien, 18 (1er étage) 7000 Mons – Tél. : 065/40.59.36
Signe particulier: aime les balades accompagné de son « grand Milou »

Vous êtes en politique depuis une dizaine d'années. Qu'est-ce qui vous occupait auparavant ?

J.-P.D. : « J'ai débuté dans le monde de la Formation puisque j'étais éducateur à l'ICET de Cuesmes. Très vite et parallèlement, je me suis investi dans la radio libre. Passionné par la littérature « marginale », c'est-à-dire les polars, les romans de science-fiction, je me suis aussi occupé d'une asbl qui s'appelait « series b ». Enfin, au début des années nonante, c'est à PAC (Présences et Actions Culturelles) que j'ai été amené à développer des projets ».

Vous arrivez au Conseil communal montois en 1995. Pourquoi décidez-vous de vous lancer en politique ? Quel est l'élément déclencheur ?

J.-P.D. : « Eh bien, c'est mon expérience dans des cabinets ministériels. J'ai commencé en 1991, au Cabinet d'Elio quand il fut Ministre de l'Education et de l'Audiovisuel. Après un bref passage au Cabinet de Philippe Mahoux, j'ai rejoint à nouveau l'équipe d'Elio quand il est devenu Ministre des Télécommunications. Enfin, j'ai aussi eu l'occasion de travailler pour Charles Picqué, alors Ministre de la Culture.

Enfinement, la politique a toujours fait partie de ma vie. Très tôt, j'ai été amené à penser « politique » et à comprendre les enjeux considérables de la mission politique ».

Les habitués du centre-ville le voient régulièrement, gazette au bec. Echevin de la Culture, des Affaires économiques et du Tourisme, il a son premier mandat d'échevin après 6 années au Conseil communal. Faire de la culture en développant ses atouts touristiques majeurs et assurer sont les missions auxquelles il s'emploie quotidiennement. Un hebdomadaire même, dans son édition du 27 février 2003, dans les 100 personnes de la Région Wallonie ! C'est dire... Profil haut d'un Echevin au talent du même genre.

« Je suis partisan d'une culture pour tous, pour autant qu'elle soit de qualité »



Après 6 années passées au Conseil communal, vous êtes échevin en 2001. Une consécration ?

J.-P.D. : « Non, pas une consécration... mais je suis très heureux du parcours ! Je n'ai jamais fait de plan de carrière... il est certain qu'aujourd'hui la politique est devenue mon occupation principale. Il ne s'agit pas d'un boulot de dilettante ».

La Culture, les Affaires économiques, le Tourisme, votre échevinat est, en terme de compétences, très lourd. Quel est votre combat quotidien ?

J.-P.D. : « C'est simple... essayer de rendre la vie meilleure aux montois ! Je m'attèle à gérer des matières et à veiller à ce qu'elles servent au mieux la collectivité. Les dossiers théoriques n'ont d'intérêt que dans leur aboutissement ! L'amélioration concrète de la vie quotidienne, c'est là mon réel moteur ».

Le commerce et la culture, deux axes primordiaux dans la politique du Collège. Quelles en sont les interactions ou les oppositions ?

J.-P.D. : « Il n'y a pas d'oppositions ! En début de

législature, le Bourgmestre a clairement explicité les axes de développement de notre Ville sur lesquels il était nécessaire d'investir : la culture et le tourisme. Ils n'ont de sens que si on les lie au commerce et plus largement à l'activité économique. La réputation d'une Ville se crée en jouant sur l'interpénétration de ces trois éléments. Je suis d'ailleurs ravi de pouvoir contribuer à mener à bien cette ambition ».

Pensez-vous que Mons bénéficie des atouts d'une Capitale culturelle ?

J.-P.D. : « Mons seule non ! La ville bénéficie bien sûr d'un atout incontournable qui est son patrimoine majeur. Mais ça ne suffit pas ! Une vaste entreprise de rénovation des infrastructures cultu-



L'Economie et du Tourisme.

ssite

...ras, cheminer vers l'Hôtel de Ville. L'assume avec sérénité son pre- de la Ville une véritable Capitale er son redéploiement économique odomadaire bien connu le classait alités culturelles qui comptent en e ordre...



relles est en cours, notamment par le biais de financements européens et wallons. Mais Mons se doit d'être visible de loin en élargissant sa zone d'offres culturelles... en s'associant aux activités et richesses du MAC's (Musée des Arts Contemporains), du Pass à Frameries et même du Parc Paradisio qui sont d'autres instruments majeurs de développement touristique. Les qualités de notre nouveau Centre culturel le manège.mons nous permettront également d'atteindre cet objectif de Capitale culturelle. Je suis partisan d'une culture pour tous pour autant qu'elle soit de qualité... la qualité pour le plus grand nombre finalement. Récemment, le succès de nos grandes expositions prouve très bien que l'on peut y arriver !»

« Dans 20 ans ? Je me vois mal arrêter... Je continuerai à être actif pour la communauté ».

Le complexe commercial du site des Grands Prés ouvrira ses portes dans quelques mois. L'enjeu est important, notamment pour le centre-ville. Que dirait l'Echevin du Commerce aux commerçants ?

J.-P.D. : « *Je leur dirais, je leur dis d'ailleurs, qu'ils doivent impérativement être différents ! Offrir des produits de qualité associés d'un service spécifique. Ils seront concurrentiels aussi s'ils parviennent à s'attirer les faveurs des clients, en ouvrant plus tard le soir, par exemple.*

Bref, ils doivent marquer la différence. La nouvelle génération de commerçants l'a déjà bien compris et avance en ce sens ».

Où vous voyez dans vos 20 ans ?

J.-P.D. : (*sourire*) « *Dans vingt ans, j'en aurai... 68 ! Je serai sans doute à la pension politique. Mais je me vois mal arrêter. Je continuerai à être actif pour la communauté ».*

L'engagement politique, c'est un sacerdoce ?

J.-P.D. : « *Non ! Il faut rationaliser. C'est pour moi un choix délibéré que je vis avec beaucoup de bonheur ».*

On connaît votre discrétion à toute épreuve. Y a quand même bien quelque chose qui vous énerve ?

J.-P.D. : « *Oui, la grossièreté. Et puis surtout, le manque d'élégance humaine... »*

Propos recueillis par Anne-Sophie Charle

QCM : Questions à choix « minute »

Jour ou nuit ?

« Les deux ! La journée pour le travail et le temps que l'on peut y consacrer. La nuit pour son calme... et puis parce que souvent, on rencontre les gens autrement ».

Bière ou vin ?

« Vin radicalement ! Et thé ».

Spaghettis ou homard ?

« Spaghettis, je n'ai jamais pu ouvrir un homard ».

Zapping ou footing ?

« Le footing. Dès que je peux, je me ballade avec mon chien. Un terrier Airdale. Vous savez, cette espèce de grand Milou ».

Chin-Chin ou Diable ?

« Chin-chin, car j'aime beaucoup leur jeu ! »

JT ou Star Academy ?

« Le JT. La télé réalité, ce n'est justement pas la réalité. J'éprouve un sentiment d'indifférence vis à vis de ce genre d'émissions. Mais je ne les méprise pas. Je pense que c'est une caractéristique de notre temps ».

Costume ou training ?

« Costume et pas malgré moi ! ».

Famille ou amis ?

« J'essaie de préserver les deux ».

Roman ou BD ?

« Roman, j'ai lu énormément de fictions mais aujourd'hui, vu mon emploi du temps, je m'attarde plutôt sur des ouvrages assez courts ou des essais ».

Godart ou Spielberg ?

« Godart ! j'ai toujours trouvé qu'il avait beaucoup d'humour ».

Mozart ou MC Solar ?

« Les deux ! Et surtout Jimmy Hendrix ! »

Endroit préféré de Mons ?

« Le jardin du Maieur. Je trouve que c'est un endroit exceptionnel au cœur de la ville.

L'ambiance y est très différente selon que l'on s'y ballade la journée ou le soir.

J'aime beaucoup aussi le Marché aux Herbes pour son âme très particulière ».

quel était le premier bourgmestre de Mons ?

« Siraut ? ».

Bravo pour cette bonne réponse. Dominique Sirault fut effectivement le premier

Bourgmestre de Mons, de 1836 à 1848.

Voilà qui nous oblige à trouver une autre question pour le prochain portrait...

Des nouvelles de www.mons.be

A l'heure où vous lirez ces lignes, la barre des 2.000 adresses « nom@mons.be » aura été franchie sur le service webmail de la Ville. Les mises à jour régulières enrichissent quasi quotidiennement le contenu du site. De nouvelles rubriques voient le jour. La dernière en date : celle consacrée au Budget Participatif.



♦ **Le Budget Participatif** est lancé depuis le 2 février dernier dans les communes pilotes de Jemappes et Flénu (voir la rubrique que nous lui consacrons par ailleurs). Vous trouverez toutes les informations utiles relatifs à cet ambitieux projet dans une nouvelle rubrique du site. Les présentations publiques y sont répertoriées, les documents à télécharger, les comptes-rendus des rencontres citoyennes et de la commission « Participation » disponibles. Vous trouverez également dans cette rubrique des articles de presse et ceux parus dans « Mons Magazine ».

A voir dans la rubrique « vie communale » ou à partir de la homepage.



♦ **Mons, Capitale Culturelle** : la convention avec la Communauté française a été officiellement signée le 4 décembre 2002, au Théâtre Royal. Ce statut n'est pas une revendication récente mais bien l'aboutissement d'un long périple. Retrouvez dans les grandes lignes cette histoire, de 1978 jusqu'à la présente convention ou contrat-culture. Rubrique « culture ».



♦ **Un Conseil Culturel Participatif** est en train de se mettre en place. Son objectif est d'informer et surtout d'écouter les acteurs culturels ou structures montoises existantes. La première démarche : l'élaboration d'un répertoire culturel. Vous souhaitez y figurer, montrer par la même que vous existez ? Rendez-vous sur le site, quelques explications du projet et un formulaire à remplir vous y attendent. Rubrique « culture ».

♦ **Le hall multifonctionnel** (voir article par ailleurs) a donc officiellement ouvert ses portes en ce début d'année 2003, avec le salon Batimons. Un dossier complet est désormais consacré à cet impressionnant lieu. Vous y apprendrez tout ce que vous désirez savoir, tant sur les manifestations qui s'y dérouleront, que sur les petits secrets architecturaux ou les petites histoires du chantier (3 ans). Rubrique « Economie ».



♦ **Inter Services-Clubs de Mons** : notre Ville recèle bon nombre de Services-Clubs sur son territoire. Leurs actions touchent souvent le grand public et tendent à soutenir des causes ou des associations sociales, culturelles, sportives... Elles sont désormais présentées sur le site. Rubrique « vie communale ».

♦ **Le service Webmail** (pour rappel il s'agit d'un service gratuit de messagerie en ligne avec création d'adresse e-mail) connaît un véritable succès, qui de surcroît... ne décroît pas. Vous êtes déjà plus de 2.000 à avoir rempli le formulaire d'inscription et créé votre propre adresse de type prenom.nom@mons.be. N'hésitez pas à souscrire à ce service. C'est gratuit, c'est sécurisé, c'est simple à utiliser et c'est sans pub...



♦ **L'agenda interactif** est de plus en plus utilisé. Il suffit d'aller jeter un œil sur le nombre d'événements qui le composent pour s'en rendre compte. N'hésitez donc pas à le consulter mais aussi à l'utiliser pour promouvoir votre expo, votre conférence, votre concert, votre jogging ou votre ducasse...

En bref

♦ La rubrique « liens » s'étoffe de jour en jour (ou presque). Elle sera prochainement réorganisée pour faciliter la lisibilité et la recherche selon le thème choisi. Parmi les derniers liens intégrés :

- La Maison de la Mémoire de Mons (<http://users.skynet.be/mmemoire>)
- Groupe vocal Les Rolandins (www.rolandins.be)
- A la recherche d'un kot à Mons (www.kotamons.org)
- Annuaire francophone (www.netutil.org)
- Compagnie des Hallebardiers (www.hallebardiers.net)
- Compagnie des Fêtes et Animations de Nimy (www.cfan.be)
- Croix-Rouge Hainaut (www.zonecentrehainaut.be)

♦ **Conseil communal en ligne** : les procès-verbaux de décembre 2002 (budget) et de janvier 2003 sont en ligne. Vous retrouverez naturellement la présentation et l'analyse du budget 2003 dans la rubrique « vie communale / conseil communal / budget ».

♦ **le Règlement Général de Police**, présenté en ligne ; vous a fait abondamment réagir. Nous avons reçu plusieurs dizaines de réponses à l'adresse e-mail incivillites@mons.be. A présent, vos avis sont analysés afin d'en tenir compte dans l'élaboration du Règlement Général de Police définitif.

♦ Quotidiennement, entre 600 et 700 personnes différentes se rendent sur www.mons.be. La moyenne se situait entre 500 et 600 le trimestre passé. L'évolution se poursuit donc.



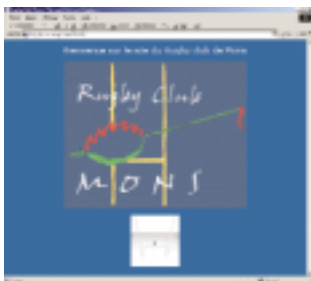
Montois online

Spécial "Mérites Sportifs"

Parallèlement au site Internet de la Ville de Mons (www.mons.be), cette rubrique vous présente d'autres sites montois, officiels ou personnels. N'hésitez pas à nous contacter pour signaler votre existence « on line », en nous envoyant un e-mail à l'adresse fabrice.leveque@ville.mons.be

Rugby Club de Mons

www.rugbymons.be : Le Rugby Club de Mons (ou « Cramonciau ») a donc son site Internet propre. Les concepteurs en profitent pour évoquer la naissance (au début du XIXème siècle) de ce « sport de brutes pratiqué par des gentlemen ». Naturellement, les principales rubriques sont consacrées aux différentes sections du club : l'équipe seniors, qui est à l'origine de la création du club, voici plus de 25 ans ; l'école de jeunes, qui regroupe une centaine de joueurs et se voit récompensée par un Mérite Sportif (voir article par ailleurs) ; les cadets ; une équipe féminine depuis 1999 (avec photos à l'appui), laquelle a déjà fourni quelques joueuses à notre équipe nationale ; et enfin les vétérans, âgés de plus de 35 ans.



Les résultats de la présente saison sont détaillés et commentés, ainsi que les différents classements mis à jour et les calendriers. Un historique rappelle les grands moments dans la vie du club, alors qu'une intéressante rubrique « presse » relate plutôt tout ce qui fait l'actualité du club. Plus original, un concours vous propose de remporter une bouteille de Saint-Feuillien ! (75cl), à la condition de pouvoir répondre à une question assez « énigmatique » sur le Lion de Waterloo (la suite sur le site). Le site est également bien fourni en photos, illustrations et dessins humoristiques relatifs au rugby. De nombreux fonds d'écran attendent également les amateurs du ballon ovale. A découvrir.

Jet-Ski Club Mons-Borinage

www.jetskiurbain.com : Le Jet-Ski Urbain Team a fière allure. Il recèle en effet deux champions du Monde (les frères Renaud et Martin), ainsi un team manager qui n'est autre que leur papa, Thierry Urbain, ancien pilote de Jet-Ski lui aussi. Le site nous invite à découvrir le palmarès (très impressionnant) de ces trois pilotes ayant chacun obtenu au moins



un Mérite Sportif montois (voir par ailleurs). On y apprend aussi un peu plus sur leurs hobbies. Ainsi Thierry adore la couleur bleu turquoise et le film « A la Poursuite d'Octobre Rouge » (très marin tout ça !). On y fait connaissance avec les travailleurs de l'ombre : Juan, le mécano ; « Lolo », le préparateur moteur ; Fred, le préparateur physique.

Le site n'est pas très riche en informations mais propose néanmoins les principaux résultats du Team dans les compétitions internationales. Les sponsors, indispensables dans ce sport assez méconnu du grand public et des médias, ont leur rubrique. Des liens intéressants vous invitent à naviguer sur le web pour en savoir plus sur ce sport spectaculaire et très éprouvant sur le plan physique.

Hémérocallis

<http://users.skynet.be/hemerocallis> : Le club de gymnastique Hemerocallis a obtenu le Mérite Sportif montois en Espoirs Collectifs l'an dernier. Son site Internet vous propose l'historique du club et ses figures marquantes (comme Marie-Andrée Meurant, incontournable cheville-ouvrière du club). Au fait, saviez-vous que l'hémérocalce est une plante dont la fleur ne s'épanouit et ne fleurit qu'un seul jour durant. La symbolique de l'action menée par l'apprentissage de la gymnastique est évidente et originale. Une longue phase d'initiation débouche sur



une pratique autonome qui ne peut atteindre sa plénitude que si le sportif fait preuve de grande maîtrise le jour de la compétition.

La rubrique « gloires du club » démontrent à quel point le travail accompli avec les jeunes élites a porté ces fruits ces dernières années, avec à la clé plusieurs championnes ou champions de Belgique.

Le site vous informe naturellement sur les diverses catégories et également sur les disciplines proposées (la gymnastique artistique est accessible dès l'âge de 3 ans !). Ainsi, le club a intégré dans ses cours une toute nouvelle tendance, le rope skipping, soit le saut à la corde acrobatique. L'album photo propose de nombreuses illustrations du dynamisme de ce club et des participations aux championnats nationaux ou internationaux.

Hémérocallis : un calice à la beauté du sport.

Dragons Audax de Mons

www.damons.be : le site des Dragons Audax de Mons, club cyclotouriste bien connu (et reconnu) dans la région, a remporté le Mérite Sportif en 1999, catégorie « Seniors Collectifs ». Un très long historique vous rappelle dans le détail et l'anecdote, année par année, ces moments qui marquent la vie d'une association sportive. Naturellement, une rubrique particulière est consacrée à la désormais classique « Mons-Chimay-Mons », la « primavera » des randonnées cyclotouristes comme le clament les organisateurs. Un album photo bien fourni montre bien l'ambiance conviviale régnant lors des manifestations organisées par les Dragons Audax ou auxquelles participent simplement les Dragons Audax. Un bon nombre de liens sur le domaine comblera les amateurs les plus exigeants. « Chaque année se dépasser, chacun en fonction de ses moyens » : tel est le leitmotiv des Dragons Audax. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site.



fabrice.leveque@ville.mons.be

LES PRIX MERCURE 2003 : VOUS PARTICIPEZ ?

Photo: AVPress



Six entreprises et six commerces montois, qui se distinguent par leur jeunesse ou leur constance, leur innovation, le développement de leur emploi, leur intégration urbanistique, ou encore leur politique d'économie sociale : tel est le profil des douze lauréats qui ont été mis à l'honneur en décembre dernier par la Ville de Mons (voir Mons Magazine n°18).

Objectif : donner un coup de projecteur sur ces entreprises et ces commerces qui se singularisent par leur dynamisme.

Les prix Mercure 2003 sont dès à présent sur rails, et le jury fera cette année son choix parmi les commerces et les entreprises qui auront posé leur candidature. Si vous aussi vous voulez avoir l'honneur de recevoir un Prix Mercure en décembre, appelez sans tarder le service des Affaires Economiques (065/40.56.60 ou economie@ville.mons.be), qui vous donnera tous les renseignements utiles à ce sujet.

Qui peut être candidat ?

Tout commerce et toute entreprise ayant son siège social ou un siège d'exploitation sur le territoire de la Ville de Mons.

Comment poser sa candidature ?

En remplissant un bulletin que l'on peut obtenir sur simple demande auprès du service des Affaires Economiques de la Ville de Mons

Quels sont les prix ?

Chaque entreprise lauréate reçoit 150 exemplaire d'une carte de visite virtuelle, une « CD-Card »

Chaque commerce lauréat reçoit une somme de 4.000 €, destinée à des actions de promotion.

Les 6 catégories

Jeune entreprise et Jeune Commerce, Intégration Urbanistique, Constance, Economie Sociale, Innovation, Emploi,

Date limite de candidature :
le 15 avril 2003

LE PRINTEMPS DES MARCHES

MARCHE DE NIMY : Place de Nimy
Le lundi de 08h00 à 13h00

Tous produits

MARCHE DE CUESMES : Place de Cuesmes

Le mardi de 08h00 à 13h00

Tous produits

MARCHE DE FLENU : Avenue du Champ de Bataille

Le mercredi de 08h00 à 13h00

Tous produits

MARCHE DE JEMAPPES : Rue du Marché
Le jeudi de 08h00 à 13h00

Tous produits

MARCHE D'HAVRE : Place d'Havré

Le jeudi de 13h00 à 18h00

Tous produits

MARCHE DE LA GRAND'PLACE

Le vendredi de 07h00 à 13h00

Fleurs-plantes-outillages-petits animaux de compagnie sauf chats et chiens

MARCHE-AUX-HERBES

Le vendredi de 07h00 à 13h00

Fruits-légumes- produits de l'élevage

MARCHE DE LA CROIX-PLACE

rue des Sœurs Noires, rue des Chartriers, rue Froissart, Marché aux Poissons, avenue Frère Orban

Le vendredi de 08h00 à 13h00

Tous produits

MARCHE DE GHLIN : Place de Ghlin

Le samedi de 08h00 à 13h00

Tous produits

MARCHE DE SAINT-SYMPHORIEN :

Place de Saint-Symphorien

Le samedi de 08h00 à 13h00

Tous produits

PLACE LEOPOLD (Gare de Mons)

Le dimanche de 08h00 à 13h00

Fleurs-plantes-petits animaux de compagnie sauf chats et chiens

VIEUX-MARCHE :

rue Glépin, rue Pêcher, rue Buisseret, place du Béguinage, rue du Béguinage, rue Ste-Dorothee

Le dimanche de 08h00 à 13h30

Tous produits

VIEUX-MARCHE-BROCANTEURS :

place Simonet, rue du Béguinage

Le dimanche de 08h00 à 13h30
Brocante.



Que faire à Pâques ?

De nombreux stages et activités sont prévus pour les plus jeunes durant les vacances de Pâques. En voici un aperçu le plus complet possible.

■ **Stage de langues** anglais-néerlandais organisé du lundi 14 au vendredi 18 avril de 9h à 12h pour les enfants et jeunes âgés de 5 à 18 ans.
Polyac - Place des Flandres 3 à 7000 Mons
Prix : 145 € (15h de cours)
TEL : 065/31.58.62.

■ **Académie des Langues**
Rue de Nimy 57 - 7000 Mons
TEL : 065/ 36.45.36.
Stage d'apprentissage de l'anglais ou néerlandais organisé du lundi 14 au vendredi 18 avril et du mardi 22 au samedi 26 avril de 10h à 12h pour les enfants et jeunes âgés de 4 à 17 ans
Lieu : Académie des Langues Européennes rue de Nimy 57 à 7000 Mons
Prix : 95 €

■ **CIRQUE DU DOUDOU**
Rue Guy De Brès 39
7000 Mons
TEL : 065/31.12.66.
1) Stage de techniques de cirque organisé du lundi 14 au vendredi 18 avril de 9h à 16h pour les enfants âgés de 8 à 12 ans.
2) Stage de psychomotricité organisé du lundi 21 au vendredi 25 avril tous les matins pour les 3, 4 et 5 ans et tous les après-midi pour les 4,5 et 5,5 ans.
Lieu : Collège ST-Stanislas à 7000 Mons
Prix : 88 € pour le stage de techniques de cirque ; 44 € pour le stage de psychomotricité

■ **ASBL ENVIRONNEMENT ET DECOUVERTES**
Rue des Robiniers 63
7024 Ciplly
TEL : 065/84.02.80.
Stage de découverte de l'eau organisé du mardi 22 au vendredi 25 avril pour les enfants âgés de 5 à 12 ans.
Lieu : Ancienne Maison Communale Place de Ciplly à 7024 Ciplly.
Prix : 65 € (repas et boissons comprises)

■ **JARDIN GEOLOGIQUE D'OBOURG**
Rue d'Empire 101
7034 Obourg
TEL :065/22.60.87
Stage « la vie et la mort d'un dinosaure » : visites, manipulations, ateliers créatifs, recherches sur internet, création et réalisation d'une exposition. Du lundi 14 au vendredi 18 avril pour les enfants de 8 à 12 ans.
Lieu : Ferme du Prince Chemin du Prince 183 à 7050 Erbisoeul
Prix : 80 €

■ **ECURIE DU BELIAN**
Chaussée de Maubeuge 252
7000 Mons
TEL :0478/75.61.52.
Stage d'équitation organisé du lundi 14 au vendredi 18 avril et du lundi 21 au vendredi 25 avril de 8h à 17h30 pour les enfants dès l'âge de 4 ans.
Lieu : Chaussée de Maubeuge 252 à 7000 Mons
Prix : 25 €/jour ou 125 €/5 jours

■ **DYNAMUSEE**
Rue Neuve 8
7000 Mons
TEL : 065/40.53.12.
Stage de découverte d'expositions et/ou de musées organisé du lundi 14 au vendredi 18 avril et du lundi 21 au vendredi 25 avril de 9h à 16h pour les enfants âgés de 4 à 12 ans.
Lieu : Dynamusée rue Neuve 8 à 7000 Mons
Prix : entre 60 et 80 €

■ **L'AMUSETTE ASBL**
Rue Brunehaut 33
7022 Mesvin
TEL : 065/33.82.33.
Stage organisé les 16, 17 et 18 avril « Les insectes » pour les enfants de 3 à 5 ans : découverte des insectes de chez nous, leur anatomie, leur mode de vie, leurs nids.
Lieu : Rue Brunehaut 33 7022 Mesvin

■ **A.D.E.P.S**
Centre sportif « La sapinette »
Avenue de la sapinette 2
7000 Mons
TEL : 065/31.11.48.
Stage de gymnastique (6-12 ans), psychomotricité (4-6 ans), athlétisme (7-10 ans), sports collectifs (8-12 ans).
Lieu : Centre sportif « La Sapinette » à 7000 Mons
Prix : variable selon l'activité

■ **WESTERN RANCH MASCAUX**
Rue Genestois 144b
7012 Flénu
TEL : 0495/79.66.90. 065/51.58.50.
Stage d'équitation organisé du lundi 14 au vendredi 18 avril et du lundi 21 au vendredi 25 avril de 9h à 16h pour les enfants dès l'âge de 4 ans.
Lieu : Rue Genestois 144b à 7012 Flénu
Prix : 125 €. Réduction à partir du 2ème enfant.

■ **CENTRE EQUESTRE SCOLAIRE**
Grand Large-Centre Adeps
7000 Mons
TEL : 065/31.96.19.
Stage d'équitation organisé durant les vacances de Pâques pour les jeunes âgés de 6 à 18 ans.
Lieu : Grand Large 7000 Mons
Prix : varie selon l'âge et le nombre d'enfants

■ **ROYAL LEOPOLD CLUB MESVIN**
Chaussée Brunehaut
7022 Mesvin
TEL: 065/31.48.62.
Stage football-détente organisé du lundi 14 au vendredi 18 avril de 9h à 16h pour les 4-16 ans
Lieu : Terrain de football du R.L.C. Mesvin
Chaussée Brunehaut 7022 Mesvin
Prix : 90 €

■ **A.E.D.E.C. Hyon**
Rue du By 37
7022 Hyon
0474/90.16.77.
Stage de football organisé du 14 au 18 avril de 8h30 à 17h pour les enfants âgés de 6 à 14 ans. Un accueil est organisé dès 8h00 et jusqu'à 17h30. Repas chaud à midi et collation à 10h00 et 14h30.
Lieu : A.E.D.E.C. Rue du By 7022 Hyon
Prix : 75 €

■ **ASBL LA LUCIOLE**
Rue des Groseilliers 42 A
7000 Mons
TEL : 065/56.58.69.
Stage d'activités artistiques au moyen de techniques diverses: peinture, dessin, pastel sec, acrylique, huile. Du lundi 3 au vendredi 7 mars de 10h à 16h pour les enfants et jeunes âgés de 6 à 18 ans.
Lieu : rue des Groseilliers 42A 7000 Mons
Prix : 100 €

Renseignements

Service de la Solidarité et des Affaires sociales de la Ville de Mons
Gladys HAINAUT et
Jean-Christophe FAIRON
Coordinateurs de l'accueil extrascolaire
065/40.54.62. – 065/40.54.63.
e-mail : hgladys2002@yahoo.fr
Internet : www.mons.be

383ème Ducasse de Messines

Voici venu le temps du printemps



Avec la Ducasse de Messines, c'est traditionnellement le printemps (voire le beau temps !) qui s'annonce. Pas étonnant dès lors d'y retrouver un très attendu et très réputé marché aux fleurs, et naturellement la sortie rituelle des Géants Lalie, Batisse et Biloute, sans oublier les nombreuses et diverses animations tout le week-end durant, ou l'intronisation d'un nouveau Citoyen d'Honneur.

Sortez vos rossignols en terre cuite, wa-wa, moulins, gayoles et saudarts, voici venu le temps des rires et des chants... du printemps!

La fine fleur des marchés

Dès le dimanche matin à l'aube, les fleuristes prennent possession de la rue de Bertaimont et des artères avoisinantes. C'est le début du grand marché aux fleurs, attraction majeure de la Ducasse de Messines. Le pèlerinage issu du culte à Notre-Dame de Messines se déroulait jadis le 25 mars, jour de l'Annonciation. C'est lui qui a donné naissance au début du 19ème siècle au marché aux fleurs. La Ducasse de Messines a donc lieu le dimanche le plus proche du 25 mars, le 23 mars cette année.

De nouveaux fleuristes demandent chaque année à participer. Voilà pourquoi ce marché, jadis limité à la rue de Bertaimont, s'est ensuite étendu vers l'avenue Jean d'Avesnes, jusqu'au chapiteau, puis en direction de la grande voirie et de la place Nervienne. Au total, une centaine de marchands sont présents à Messines : il en vient beaucoup de Flandre, mais également de tout le Hainaut, des régions de Bruxelles ou de Liège par exemple. C'est un marché très prisé des vendeurs comme des acheteurs, puisqu'il s'agit de la première manifestation du genre dans l'année. Le visiteur est assuré de trouver à Messines un large achalandage entièrement centré sur les fleurs et les plantes.



Un concours très "couru"

Les exposants sont aussi attirés par le concours organisé par la Ville : le règlement dit qu'il est accessible à « tous les commerces ou entreprises d'horticulture, de fleurs ou pépiniéristes ». Dès huit heures du matin, le jury s'en va par groupes dans le marché pour examiner les étals. Sa visite dure près de deux heures. Les membres cotent l'esthétique générale (conception du stand, originalité de la présentation), la qualité des produits, l'étiquetage, l'emballage...

Des prix sont attribués dans quatre catégories : plantes fleuries, fleurs coupées, autres plantes, et pépiniéristes. La Ville de Mons attribue en outre un prix spécial toutes catégories confondues. Au total, cela représente 1.140 € de prix, offerts aux horticulteurs le dimanche à midi et demi sous le chapiteau, au cours du concert-apéritif. La Ville accorde par ailleurs un subside pour le concours du plus beau bouquet de fleurs, réservé aux enfants de 6 à 12 ans, le samedi après-midi. Le service des plantations assure quant à lui la décoration florale du parvis de l'église, où se déroule le samedi soir la cérémonie inaugurale. Enfin, cette année la Ville a décidé de faire réaliser six « kakemonos » (banderoles verticales), dessinées par René Lemur et évoquant les objets folkloriques de Messines et bien entendu les fleurs. Ces kakemonos seront disposés aux entrées du quartier.

Informations

Service des Affaires économiques
de la Ville de Mons:
065/40.56.63 ou
065/40.56.62
e-mail: economie@ville.mons.be

Samedi 22 mars

14 h 30 : sous chapiteau, début du concours du plus beau bouquet de fleurs pour enfants de 6 à 12 ans (inscriptions à partir de 13h30). Animations par le clown DOMI: jongleries, sculptures de ballons, ...

15 h 00 : parvis de l'église de Messines : départ de la procession en l'honneur de Notre-Dame.

15 h 00 : au Batiou de Messines : concours de bouloir.

15 h 30 : sur le parking de la banque Dexia : début de la bourse d'échange des vélos (installation à partir de 13h30).

16 h 00 : animation du quartier par Batisse, Lalie et Biloute

18 h 00 : départ du cortège inaugural au Marché-aux-Herbes

19 h 00 : parvis de l'église de Messines : lever du drapeau par Frère Remo Pistrin, Curé de Messines

19 h 30 : Casemate 2 : inauguration officielle et intronisation du nouveau citoyen d'honneur : m. Bruno Van Mol.

20 h 30 : Messines follie's avec En Vogue et Claudia Sylva.

nps !



Folklore



Visitez le Musée de Messines



C'est le plus petit musée de Mons, mais il présente un nombre extraordinaire d'objets et documents. Tout y a une relation avec la vie du quartier de Messines, ses gens, ses commerces, ses écoles, ses institutions et bien sûr son folklore unique.

Le Musée recherche d'ailleurs tout objet, photo, document relatifs au quartier. Il manque aujourd'hui des objets (datant d'avant 1965) de coiffeur, d'épicier, de grainetier, de torréfaction, de café, de poissonnier, de librairie, de plombier, de droguerie, de relieur, de brasserie...

Pendant la Ducasse, exposition de photos anciennes du quartier.

Contact : Michel Lepomme, conservateur du Musée – 065/33.44.88 ou 0476/37.30.13.

Musée de Messines
Bains-Douches – rue de Malpaquet, 2 à 7000 Mons
Ouvert du lundi au vendredi et le 3ème dimanche du mois, de 9h à 12h, et sur rendez-vous. Tél. : 065/31.41.73

200ème anniversaire de l'Eglise paroissiale

Avec la Ducasse de Messines 2003, la paroisse Notre-Dame de Messines entre dans l'année du bicentenaire de son église actuelle. C'est en effet le 22 novembre 1803 que l'ancienne église du couvent des Récollets, située rue de Bertaimont, est devenue l'église paroissiale.

Avant cela, la paroisse avait déjà connu deux autres lieux de culte successifs.

■ La première église, dédiée à saint Nicolas, avait été érigée en 1227 à l'actuelle rue du Trieu. C'est là que naquit, au 17ème siècle, le culte à Notre-Dame de Messines, origine de la ducasse d'aujourd'hui. Mais ce faubourg n'était guère en sécurité, et la population de la paroisse se développa à l'intérieur des remparts.

■ Une nouvelle église fut donc construite en 1668, à l'angle actuel de l'avenue Jean d'Avesnes et du boulevard Albert-Elisabeth (aujourd'hui le siège de la banque Dexia). Mais la porte de Bertaimont n'était pas non plus un lieu très sûr, car c'est souvent par ce côté-là que les armées attaquaient Mons. Ce fut le cas dès 1691 avec le siège de la ville par Louis XIV, qui endommagea l'église. Vint ensuite la Révolution française, et la fermeture du sanctuaire. En 1799, l'église fut vendue à un particulier qui la démolit pour en récupérer les matériaux.

■ Après la Révolution, le Concordat de Napoléon rétablit le culte dans les provinces annexées par la France. A Mons, il fallut réorganiser les paroisses, et c'est ainsi qu'en 1803 on attribua à Messines l'ancienne église du couvent des Récollets. C'est toujours aujourd'hui le siège de la paroisse ND de Messines. Le bâtiment de la rue de Bertaimont présente un panorama de différents styles, du gothique au néo-classique du 19ème siècle, en passant par le classique du 17ème siècle.

Les fêtes du bicentenaire

Une année du bicentenaire a donc été décidée et programmée entre les deux prochaines ducasses de Messines, celle de 2003 et celle de 2004. Les activités s'articuleront autour de plusieurs axes : culture et histoire, animations religieuses et pastorales, fêtes... Le programme complet n'est pas encore établi, et les différentes manifestations seront annoncées en temps utile, au fur et à mesure du déroulement de l'année. Mais on sait donc déjà que le coup d'envoi sera donné avec la Ducasse des samedi 22 et dimanche 23 mars 2003.

■ Le samedi à 15h, la procession parcourra le quartier selon son ancien itinéraire.

■ Le samedi à 19h, sur le parvis de l'église, c'est le frère Remo Pistrin, capucin, curé de la paroisse de Messines depuis trois ans, qui lèvera le drapeau lors de la cérémonie traditionnelle d'inauguration.

■ Le dimanche à la messe de 10h30, on lira l'un des miracles attribués à Notre-Dame de Messines.

Pour recevoir des informations régulières sur ce bicentenaire, s'adresser au secrétariat paroissial : tél. 065/35.14.04 (de 8h30 à 11 h30 et de 15h30 à 18h45, sauf le lundi).

Hubert Wattier et F.L.

Dimanche 23 mars

Dès l'aube : grand marché aux fleurs rue de Bertaimont, Grand rue et alentours. Vente des objets folkloriques rue de Bertaimont.

10 h 30 : messe solennelle de pèlerinage en l'église Notre-Dame de Messines. Ouverture du chapiteau.

10 h 30 : LES DIABLES DE L'ETE: concert apéritif.

11 h 30 : remise des prix du concours du marché aux fleurs

14 h 00 : 6ème challenge des Fleurs à la pétanque montoise.

15 h 00 : sortie des géants dans le quartier. Sous le chapiteau: NEW SHOW FOREVER

15 h 30 : GIOVANNI – finaliste de la Star Academy made in Belgium

16 h 00 : J-J. LIONEL et la danse des canards.

17 h 00 : NEW SHOW FOREVER 2ème partie

18 h 00 : DAN ALEXI

19 h 00 : ELVIS JUNIOR. (copie conforme du King).

20 h 00 : NATHALIE PÂQUE : charme, jeunesse, joie de vivre avec un grand talent (Eurovision 1989)

Mardi 25 mars à 16 h 00 :

Messe de pèlerinage pour les malades et les personnes handicapées.

Journée de l'eau dimanche 23 mars

Pour vous mettre l'eau à la bouche

Comme chaque année, en mars, les opérateurs du secteur de l'eau seront à votre disposition pour vous expliquer comment l'eau de distribution arrive à vos robinets et ce qu'elle devient après usage



Venez rencontrer vos opérateurs locaux au Village de l'eau de Mons et tout apprendre sur cette ressource naturelle, à l'origine même de la vie, dans une ambiance aquatique très conviviale et ... familiale. Rendez-vous Avenue Gouverneur Cornez (en face des installations de l'IDEMLS), au pied du réservoir de 6.000 m³ qui alimente toute la ville. Parmi les animations, un bar à eau vous invitera à déguster différents types d'eau et à deviner laquelle provient du robinet.

Trois opérateurs à votre service

La Société wallonne des eaux (SWDE) est une entreprise publique à vocation industrielle et commerciale dont l'aire d'activité s'étend sur l'ensemble de la Région wallonne. Elle produit et distribue une eau de qualité contrôlée avec rigueur pour le confort et la satisfaction de ses clients. Disposant pour la distribution de 98 millions de m³ d'eau souterraine et de 33 millions de m³ d'eau de surface, la SWDE dessert plus de 1.9 million de clients via 770.000 raccordements.

Plus particulièrement à Mons, si la Société wallonne des eaux a produit, en 2002, quelque 5.630.000 m³, c'est à l'Intercommunale de distribution d'eau de Mons, La Louvière, Soignies (IDEMLS) que revient le rôle important de distribuer cette eau au robinet de ses 40.000 clients. Cela représente une fourniture de 4.500.000 m³.

En ce qui concerne le contrôle de la qualité de l'eau de distribution, le laboratoire accrédité de la SWDE a effectué pour le compte de l'IDEMLS, l'an dernier, plus 640 analyses bactériologiques. En outre, de nombreuses analyses chimiques ont été réalisées à une fréquence supérieure au minimum imposé afin de contrôler le respect des concentrations maximales admises, principalement en ce qui concerne les nitrates, le fer et l'oxygène,...

L'IDEA, épurateur agréé

Globalement, l'Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement assure des missions d'études, de planification et de valorisation du territoire pour garantir le développement des régions qu'elle couvre. Elle est également active dans la collecte et le traitement des déchets ménagers pour la région du Centre, dans le développement du câble. Elle est aussi producteur et distributeur d'eau et organisme épurateur agréé.

Par ses activités multiples, l'IDEA contribue au développement économique et à l'amélioration de l'environnement et de la qualité de vie des habitants des régions de Mons-Borinage et du Centre.

En 2002, les volumes d'eau pompés en équipements spécifiques de démergement se sont élevés à 26.761.560 m³.

L'Intercommunale a aussi produit et distribué 4.955.889 m³ dans le Borinage, destinés à l'approvisionnement en eau de la Société wallonne des eaux (SWDE) et de l'Intercommunale de distribution d'eau pour Mons, La Louvière et Soignies (IDEMLS) ainsi que des sociétés implantées dans les zones d'activité économique qu'elle gère.

Géothermie

Exploitant deux puits à Saint-Ghislain, l'IDEA valorise les ressources en eau géothermique (eau souterraine naturellement chaude) et utilise l'énergie récupérée pour le chauffage de bâtiments publics (écoles, hôpitaux, logements sociaux notamment) et des serres horticoles de Saint-Ghislain ainsi que la digestion des boues de la station d'épuration de Saint-Ghislain.

Epuraton

Les eaux résiduaires urbaines (ERU) sont amenées, par collecteurs, vers un réseau total de 17 stations d'épuration conçues et exploitées par l'IDEA, organisme épurateur agréé. De nouveaux ouvrages sont à l'étude ou en construction pour répondre aux Directives européennes en la matière. En 2002, l'IDEA a épuré 21.722.855 m³ d'eaux usées dans ses 9 stations d'épuration de la région de Mons-Borinage.

L'IDEA participe à la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) dont les objectifs sont d'établir le coût-vérité de l'eau, d'intégrer tous les opérateurs du cycle de l'eau—de la production à l'épuration—et de planifier les programmes d'investissement nécessaires à la mise en conformité de la Wallonie aux Directives européennes en matière d'eau.

IDEMLS

Avenue Gouverneur Cornez – 7000 Mons
Tél. : 065/84.13.00

Call-center (urgences en dehors des heures d'ouverture) : 078/15.22.33
www.idemls.be

IDEA

Rue de Nimy, 53 – 7000 Mons
065/37.57.11
www.idea.be



Réforme des Polices

Les priorités de la zone Mons-Quévy

La réforme des polices, on en a beaucoup parlé, on en parle encore et on en parlera encore longtemps. Mais cette réforme que vous apporte-t-elle à vous citoyen ? Proximité, cohérence, actions concrètes... Aperçu.



Tout d'abord une réorganisation des services de police de la zone Mons - Quévy pour un meilleur service, ensuite une déconcentration de ces services – via l'ouverture de six commissariats de proximité – pour une politique de proximité et de volonté d'aller vers le citoyen.

Aujourd'hui, une autre étape démarre : assurer votre sécurité sur base d'une politique définie et cohérente. Lors de la réforme, le gouvernement fédéral en effet souhaité que toutes les zones de police établissent un plan zonal de sécurité où se retrouvent les objectifs de la zone dans le domaine de la sécurité.

Ce plan zonal a été établi courant de l'année 2002, il a été approuvé par les autorités administratives (les bourgmestres de Mons et de Quévy) et par les autorités judiciaires (le procureur du Roi), ainsi que par les représentants locaux de la police fédérale qui composent le conseil zonal de sécurité. Il est mis en œuvre depuis le début 2003.

Les priorités retenues sont :

- les atteintes à l'intégrité physique sur la voie publique (vols à l'arraché, rackets, agressions)
- les vols de et dans véhicules
- les accidents de la circulation
- les incivilités et les atteintes à l'environnement

Des priorités et des actions

Chacune de ces priorités s'accompagne d'un plan d'action qui reprend les actions précises que vont mener la police locale et ses partenaires (Conseil de prévention, services de la Ville de Mons, IBSR,...). Une politique sécuritaire ne se mène en effet pas seul, elle passe par une collaboration avec tous les acteurs sociaux concernés, y compris la population. C'est ce que nous tentons de mettre en œuvre via les réunions citoyennes qui sont pour nous le miroir de votre sentiment de contentement ou pas, et qui nous permettent de trouver ensemble une solution à vos problèmes.

Ces actions visent à prévenir la commission de l'infraction, à dissuader les auteurs de commettre cette infraction, et, quand elle commise, à permettre l'identification et l'arrestation des auteurs.

Au sein même du corps de la police, des priorités internes ont également été définies en vue d'améliorer notre fonctionnement et notre réponse au citoyen. Ces priorités sont :

- la formation du personnel
- le respect de l'intégrité et de la déontologie
- l'amélioration de l'encadrement
- l'amélioration de la communication au sein du corps

Ici aussi, nous traduisons ces objectifs en actions concrètes.



Ces actions, externes ou internes, seront mis en œuvre tout au long de l'année 2003, avec une évaluation des résultats fin 2003, début 2004 par le conseil zonal de sécurité. Ces résultats, et leur communication aux autorités administratives et judiciaires, ainsi qu'au conseil de police, c'est notre manière de vous en rendre compte directement, en toute transparence. Parce que notre mission signifie participer au développement harmonieux de notre société, en prévenant, maîtrisant et résolvant les problèmes, et en assurant protection et aide au citoyen.

Si vous voulez en savoir plus : www.mons.be/police (site en cours de modifications...)



Informations

Zone de police de Mons-Quévy
Rue de la Croix-Rouge, 2
7000 Mons
065/404.301
polmons.dirgen@busmail.net

Mesures Judiciaires Alternatives

Purger sa peine... utilement

C'est en 1996 que le Service des Mesures Judiciaires Alternatives rejoint le Service de Prévention de la Ville de Mons. Par contrat, ce service est lié au Ministère de la Justice et a pour mission d'assurer l'encadrement, l'organisation et le suivi des mesures judiciaires alternatives.

Concrètement, ces mesures constituent une alternative à une peine d'emprisonnement ou à une amende. Elles visent à une prise de conscience de l'infraction commise en mettant la personne dans l'obligation de rendre service à la société. Elle doit ainsi réaliser un travail pendant ses heures de loisirs et ce, gratuitement dans un service communal ou privé situé sur l'entité montoise.

Actuellement, les magistrats prononcent de plus en plus de peines de travail dites autonomes. Celles-ci, d'application depuis mai 2002, se révèlent différentes du Travail d'intérêt Général car elles représentent une peine au même titre que la peine de prison ou l'amende; néanmoins, elles consistent un travail que la personne doit effectuer gratuitement au service de la collectivité.

D'une manière générale, les faits commis par ces personnes, sont des infractions au code de la route (alcoolémie au volant, défaut d'assurance, excès de vitesse,..), à la loi sur les stupéfiants (deals, consommation,..), des vols avec ou sans violence, de la rébellion,...

La durée de heures imposées varient entre vingt et trois cent heures selon l'infraction commise.

Deux personnes composent actuellement le service des Mesures Judiciaires Alternatives:

Une assistante sociale et une psychologue qui gèrent les dossiers qui leur sont envoyés par la Maison de Justice de Mons.

Elles reçoivent les coordonnées du futur prestataire et le convoquent pour un entretien individuel. Après avoir établi avec la personne la relation de travail nécessaire, elles recherchent avec lui un lieu qui correspond le plus adéquatement à ses attentes et capacités (horaire de travail ou de chômage, mode de vie familiale,...). Avec la personne,

elles s'orientent ainsi vers une prestation de type administratif (travail de bureau), manuel (menuiserie, plomberie, horticulture,...) ou socio-éducatif (aide à l'éducation, animations auprès de jeunes,...). Parallèlement à ce travail d'encadrement, elles recherchent aussi des lieux de travail susceptibles d'accueillir des prestataires et établissent, avec les responsables de ces services, des collaborations visant à permettre une bonne intégration des personnes au sein du lieu qu'elles ont choisi. Différents services communaux tels que les bibliothèques, le service travaux, horticulture, imprimerie, fêtes ou prévention ont déjà accueilli plusieurs personnes, tout comme les deux hôpitaux montois ou encore certaines A.S.B.L.

Depuis sa création en 1996, le service a connu une augmentation régulière de dossiers traités pour atteindre, en cette fin d'année 2002, un nombre de 48 dossiers. Si les infractions au code de la route constituent la majorité des délits commis, les vols, eux, représentent, une autre catégorie importante de l'échantillon montois. Les personnes ayant un T.I.G. ou une Peine de travail à effectuer sont majoritairement des hommes et ont en général entre 18 et 30 ans (ceci n'exclut cependant pas ni les femmes ni les hommes au-delà de cette tranche d'âge).

L'expérience de terrain au quotidien semble indiquer que les personnes concernées sont assez conscientes des limites qu'elles ont dépassées et par le temps personnel qu'elles doivent donner, se montrent «peu enclins» à recommencer une telle expérience (même si, de manière générale, le travail s'est déroulé de manière fort satisfaisante pour elle-même et pour le lieu d'accueil). En ce sens, il est permis de penser que ce type de mesures entraîne une prise de conscience accrue de l'infraction et une diminution de la récidive tout en s'inscrivant dans une dimension plus humaine de la Justice.

RENSEIGNEMENTS

Marie-Claude ALLARD
Service de Prévention de la Ville de Mons
31, Rue du Hautbois
7000 MONS
Tél. : 065/32.78.67
Fax : 065/32.78.66



Isabelle BRICOUX, assistante sociale au SMJA Marie-Claude ALLARD, psychologue au SMJA



Sécurité et convivialité dans les bus

Un projet « high TEC »

Les transports en commun du Hainaut (TEC Hainaut), comme d'autres, doivent faire face à des problématiques sur le plan de la sécurité. Depuis plusieurs années, Le TEC Hainaut constate sur ses lignes, et plus particulièrement sur certaines d'entre elles, des incivilités générant chez les usagers des TEC un sentiment d'insécurité.

Ces incivilités sont de plusieurs types : non respect du règlement, comportements incivils, agressions verbales (insultes, ...), agressions physiques, détérioration du matériel (graffitis, tissu des sièges...).

Le Service de Prévention de la Ville de Mons, en collaboration étroite avec le TEC-Hainaut, a dès lors mis en place un projet visant à accroître la sécurité dans les transports en commun.

Une présence dissuasive...

Un montant d'environ 43.000 € a été accordé par le Ministère de l'Intérieur (Secrétariat Permanent à la Politique de Prévention) à la Ville de Mons pour l'engagement de 8 personnes sous le statut des emplois-jeunes (activation des allocations de chômage), pour des missions touchant à la problématique des transports publics. Ces 8 agents, travaillant à 4/5ème temps, sillonnent les lignes identifiées comme étant plus « à risque » par le TEC-Hainaut, afin d'apporter aux usagers une présence conviviale, préventive

et dissuasive. Ainsi, ces personnes maintiennent un climat serein dans les bus, informent et veillent à la sécurité des usagers et du personnel du TEC, apaisent les situations de conflit en agissant comme médiateur, participent à l'éducation des jeunes usagers quant au savoir-vivre dans les transports en commun, de renseigner la direction du TEC sur tout événement touchant de près ou de loin à la sécurité.

Les Agents de Services sont facilement identifiables grâce à leur veste bleue au logo du TEC. Les A.D.S. sont majoritairement issus des quartiers concernés par le Contrat de Sécurité et de Prévention.

RENSEIGNEMENTS

Benjamin GILLET
Service de Prévention de la Ville de Mons
31, Rue du Hautbois
7000 MONS
Tél. : 065/32.78.67
Fax : 065/32.78.66
E-m@il : benjamin.gillet@mons.be
Jean-Pol MERLIN
TEC-Hainaut
46, Avenue des Bassins
7000 MONS

Développement social de quartier Festinoy à Ghlin

Le programme de développement social de quartier a été mis en œuvre il y a près de huit années par le Service de Prévention de la Ville de Mons au travers du Contrat de sécurité et de prévention. Les actions réalisées dans ce dispositif visent à renforcer la qualité de la vie sociale dans les quartiers montois : le Nouveau Quartier de Cuesmes, la Cité du Coq de Jemappes, le Domaine d'Epiniel, l'Allée des Oiseaux et le Site du Festinoy que nous allons détailler ici.

Les priorités de ce programme sur le site du Festinoy-Les Tours sont au nombre de deux en 2003 :

D'abord, construire un projet de développement communautaire sur le quartier (favoriser les expressions, les initiatives des habitants). Ensuite, il s'agit de renforcer la politique de développement communautaire menée par les associations ou institutions locales (CPAS, ONE, SORELOBO, Police locale, ...). Les objectifs de cette politique sont l'intégration sociale et la participation des habitants au développement de la qualité de vie, dans toutes ses dimensions. Ce renforcement passe par un dispositif de travail social de rue et d'une maison de quartier qui réalise des actions concrètes avec les habitants : gestion d'un lieu d'accueil, accompagnement social de personnes en difficulté, soutien aux comités de quartier (Comité Tour d'Horizon entre autre), activités culturelles, activités sportives...



De gauche à droite :
Benjamin GILLET, Criminologue au Service de Prévention de la Ville de Mons, Responsable du Projet « Sécurité et Convivialité dans les Transports en Commun » ;
Véronique DORANGE, Agent de Services ;
Jean-Pol MERLIN, Commis de Gestion au TEC-Hainaut ;
Elisabeth WARNOTTE, Agent de Services.



L'EQUIPE DU FESTINOY - De gauche à droite :
Jean-Xavier LEROY, Educateur
Carol FINET, Assistante sociale, Responsable d'équipe
Maité HAURET, Educatrice
Abdelhakim FRIDA, Animateur

RENSEIGNEMENTS

Carol FINET Service de Prévention de la Ville de Mons
(Antenne du Festinoy-Ghlin) - 1, Rue des Coquelicots 7011 GHLIN
Tél. : 065/22 68 35 - Fax : 065/32.78.66



Télé Assistance

Les secours à portée de main

Participant à la politique du maintien à domicile en toute sécurité, ce service œuvre depuis 1989. Télé Assistance permet aux personnes âgées, handicapées ou fragilisées de rester chez elles, en toute autonomie en gardant la certitude d'être secourues en cas de problèmes. En collaboration avec la Ville et le CPAS de Mons, les Pompiers et les coordinations de soins et services à domicile, Télé Assistance assure 24 heures sur 24 une aide rapide et efficace à toutes situations d'urgence.

Toute personne peut bénéficier de notre service aux seules conditions de posséder le téléphone et d'habiter le Hainaut.



Comment cela fonctionne-t-il ?

La personne abonnée à Télé Assistance porte en permanence un pendentif pourvu d'un bouton qui, lorsqu'elle l'actionne, envoie un signal à un petit appareil qui compose automatiquement le numéro de téléphone de la centrale de Télé Assistance.

Ensuite, l'appel est rapidement identifié et le centraliste via un micro et un haut parleur, entre en communication avec la personne sans qu'elle ait à décrocher son téléphone. En fonction de la situation décrite ou même en l'absence de réponse, le centraliste prévient la ou les personnes mentionnées sur la fiche établie lors du placement de l'appareil.

Si aucune de ces personnes ne répond ou si la situation l'exige, Télé Assistance envoie sur place un service de secours. Le centraliste reste en contact avec l'abonné et le rassure jusqu'à l'arrivée des secours.

Télé Assistance, mieux qu'un téléphone



- Le pendentif est en permanence porté par la personne, le téléphone ou le GSM n'est pas toujours accessible notamment en cas de chute ;
- Une simple pression du bouton poussoir suffit pour être secouru. Par contre, pour le téléphone, il faut composer un numéro ou au moins actionner une touche parmi d'autres,...

- Télé Assistance garantit un secours sur place. Un téléphone ne peut que composer des numéros, envoyer un message mais n'assure pas le suivi, la réception ni l'aide ;

- Même en cas de panne d'électricité, le système fonctionne car l'appareil est muni d'une batterie et aucune manipulation n'est nécessaire. Avec un GSM, il est nécessaire de recharger régulièrement la batterie ;
- Télé Assistance parle et écoute ; le GSM n'a pas encore de dimension humaine !

Tarif

- Frais de raccordement : 21,07 €
Ce montant comprend l'adaptation de votre installation.

- Frais d'abonnement : 21,07 €
Comprenant le dépannage et la réparation 24h/24. Possibilité d'intervention financière de certaines mutuelles.

Pour les personnes dont la situation sociale et financière est précaire, le Service de Prévention de la Ville de Mons peut prendre en charge les frais d'abonnement.

Nouvelles installations

Dès le mois d'avril, Télé Assistance occupera une partie des locaux de la nouvelle Caserne des Pompiers située à la rue des Sandrinettes à Cuesmes (zoning de Cuesmes).

Renseignement

Télé Assistance

Numéro d'appel unique:
065/84.01.01



DROIT À L'INTÉGRATION SOCIALE

Nouvelle loi, nouvelles chances !

Depuis le 1er octobre 2002, la nouvelle loi concernant le droit à l'intégration sociale a remplacé la loi de 1974 relative au minimum de moyens d'existence (minimex). Comme l'ancienne loi, la nouvelle réglementation prévoit une allocation pour les personnes sans revenus. Cette allocation s'appelle le revenu d'intégration sociale (RIS) et remplace le "minimex". Plus que la terminologie, c'est la philosophie qui est revue.

Moins de 25 ans ? Coup de pouce assuré !

Pour les moins de 25 ans, la nouvelle loi offre de nouvelles chances et possibilités, par exemple pour trouver un emploi rémunéré, pour étudier ou pour se lancer dans un projet d'intégration sociale permettant de suivre une formation professionnelle ou des cours de langue, de donner un coup de main quelques heures par semaine dans une association sans but lucratif ou dans un magasin de recyclage,....

Vers l'indépendance

La nouvelle réglementation souhaite offrir au jeune de nombreuses possibilités de développer ses qualités et de s'épanouir afin qu'il puisse construire sa vie et avoir un revenu grâce à un emploi rémunéré. Pour atteindre cette indépendance, le CPAS envisagera avec lui différentes pistes : un emploi rémunéré, un projet individualisé d'intégration sociale axé notamment sur le travail, la formation, l'école ou les études.

Un droit à l'emploi



Ce droit à l'emploi peut consister soit en un contrat de travail, soit en un projet individualisé d'intégration sociale conduisant, dans une période déterminée, à un contrat de travail.

■ Contrat de travail

Dans les 3 mois de l'introduction de la demande, le jeune recherchera avec le C.P.A.S un job adapté à ses possibilités et, dans la mesure du possible, tenant compte de ses souhaits, à condition toutefois qu'il soit prêt à commencer à travailler et qu'il n'ait pas besoin d'une formation ou d'une expérience professionnelle supplémentaire pour pouvoir trouver un emploi.

Ce job peut être chez un employeur du secteur privé ou public, au CPAS ou à la Commune même ou encore dans une organisation sociale. Dans ce cas, le jeune bénéficie d'un contrat de travail et il reçoit au moins le salaire mensuel minimum garanti. En attendant de commencer à travailler, il perçoit un revenu d'intégration.

■ Projet professionnel

Si le jeune n'est pas prêt pour commencer directement à travailler ou s'il n'a pas une expérience professionnelle suffisante, le CPAS va élaborer avec lui un projet professionnel. Dans ce projet seront précisés les démarches à entreprendre pour l'aider à trouver un emploi ainsi que le moment auquel il pourra bénéficier d'un travail rémunéré. Il peut s'agir d'une formation préalable, d'un stage ou d'une période d'essai dans une organisation sociale. Durant ce projet, il perçoit un revenu d'intégration. Le CPAS prend les frais de la formation en charge et peut lui octroyer une aide supplémentaire.

■ Projet d'études

Pour celui qui n'a pas terminé ses études secondaires ou qui souhaite obtenir un premier diplôme de l'enseignement supérieur ou universitaire, la possibilité existe d'étudier dans l'enseignement de jour. Dans ce cas, le CPAS va élaborer avec le jeune un projet individualisé d'intégration sociale pour étudiants jusqu'à la fin des études. Ce projet d'études comprendra des conditions destinées à lui donner les meilleures chances de réussite. En outre, le CPAS vérifiera si ses parents ne peuvent pas contribuer au paiement des études, s'ils en ont les moyens. Si tel n'est pas le cas, le CPAS veillera lui-même à ce que le jeune dispose de ressources suffisantes. Au cours des études, il reçoit un revenu d'intégration et le CPAS examinera également s'il peut bénéficier d'une bourse d'études.



Le droit à l'intégration sociale : pour qui ?



Pour avoir droit à l'intégration sociale, il faut répondre à 6 conditions :

1. la nationalité (Belge, Apatride, Réfugié reconnu, Ressortissant d'un autre pays de l'Union européenne (libre circulation des travailleurs), Etranger inscrit au registre de la population.)
2. l'âge (âgé de 18 ans au moins ou, si âgé de moins de 18 ans, être émancipé par le mariage ou être enceinte ou avoir des enfants à charge).
3. la résidence (habituellement et en permanence en Belgique). Le C.P.A.S. de la commune de résidence effective sera le C.P.A.S. compétent.
4. les revenus (pas de revenus suffisants et pas en mesure de s'en procurer- si revenu inférieur au revenu d'intégration, le CPAS paie la différence).
5. le travail (être disposé à travailler sauf raisons de santé ou d'équité.)
6. les autres allocations (faire valoir ses droits à d'autres allocations sociales si c'est possible, exemples : allocation de chômage, pension, allocation d'études,...).

L'article 60... une autre forme d'intégration

«Lorsqu'une personne doit justifier d'une période de travail pour obtenir le bénéfice complet de certaines allocations sociales ou afin de favoriser l'expérience professionnelle

Revenu d'intégration : quels montants ?

Le montant mensuel s'élève à :

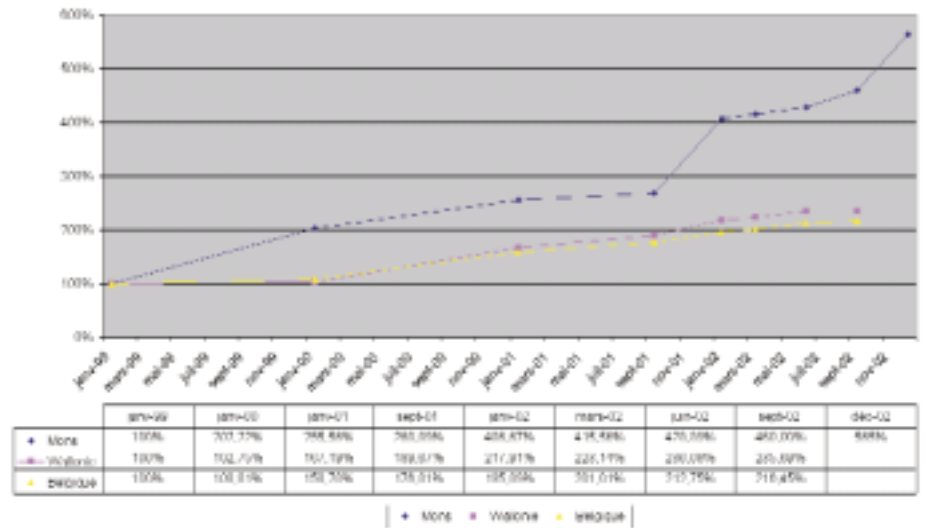
- cohabitant avec une ou plusieurs autre(s) personne(s) : 389,11 €
 - Personne seule : 583,66 €
 - Personne seule qui paye une pension alimentaire pour les enfants : 680,94 €
 - Personne seule + garde alternée d'enfant(s) : 680,94 €
 - Personne seule + enfant(s) à charge : 778,21 €
- Montants au 1er octobre 2002.

Comment introduire votre demande ?

Le plus simple est d'aller au CPAS pour rencontrer un(e) assistant(e) sociale. Si ce n'est pas possible vous pouvez demander à une personne de votre entourage de le faire à votre place. Dans ce cas cette personne doit être munie de votre demande (écrite et signée par vous) pour pouvoir introduire la demande à votre place.

Prochain rendez-vous :
Le service d'aide et du maintien à domicile
ACASA : le bien-être chez soi !

Total activation



de l'intéressé, le Centre Public d'Aide Sociale prend toutes les dispositions de nature à lui procurer un emploi à temps plein ou à temps partiel. Le cas échéant, il fournit cette aide sociale en agissant lui-même comme employeur pour la période visée. » (Loi Organique des C.P.A.S. Article 60§7). En d'autres termes, grâce à un contrat d'article 60, la personne pourra retrouver ses droits au terme d'une période de travail qui varie en fonction de l'âge des personnes. Le processus de mise au travail peut comprendre un stage d'immersion de 8 semaines préalable à l'engagement, dont les objectifs sont la vérification de l'adéquation au poste, de la motivation et des capacités d'intégration sociale. A l'issue de ce stage, les candidats peuvent être réorientés vers des postes plus adaptés à leur profil.



Brèves

Concours Hall Multifonctionnel Bientôt le nom... du vainqueur



Nous avons reçu, par courrier, par fax ou par e-mail, un total de près de 4.000 propositions de nom pour le Hall Multifonctionnel, suite au concours lancé conjointement par la Ville et le Journal La Province. C'est dire si le jury a du pain sur la planche pour le dépouillement des ces propositions qui toutes (ou presque), ont un intérêt certain. A l'heure d'écrire ces lignes, un premier « tri » a été effectué par le jury. La décision finale n'est toutefois pas encore prise, tant il est difficile de départager la qualité et l'originalité des envois. Naturellement, le lauréat sera connu et présenté dans le prochain numéro de Mons Magazine. Un peu de patience donc...

Indexis relève vos compteurs « Electrabel »



Depuis le 1er janvier 2003, c'est un collaborateur d'Indexis, une nouvelle société de comptage indépendante, qui vient procéder chez vous au relevé de votre compteur. Jusqu'il y a peu, cette mission était accomplie par un collaborateur d'Electrabel. Cette société de comptage indépendante, baptisée Indexis, a été créée par l'ensemble des intercommunales d'énergie mixtes de Belgique, en leur qualité de gestionnaires de réseau de distribution sur le marché de l'énergie libéralisé. Cette entreprise a pour mis-

sion de collecter les données des compteurs des clients, de les traiter et de les communiquer aux intervenants du marché qui ont le droit d'y accéder. Votre fournisseur d'énergie a en effet besoin de données de consommation extrêmement précises pour pouvoir vous facturer correctement.

Les releveurs de compteur d'Indexis doivent toujours être en possession d'une carte de légitimation attestant de leur appartenance à Indexis. Si un releveur de compteur se présente chez vous, n'hésitez donc pas à lui demander cette preuve.

Renseignements : 078/78.97.89

Les plaines de jeux recrutent

Les plaines de jeux communales montoises fonctionneront comme l'an dernier à Maisières, Cuesmes et Havré, durant les grandes vacances 2003, soit du mardi 1er au jeudi 31 juillet inclus, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés. La Ville recherche des coordinateurs(trices) breveté(e)s ou assimilé(e)s, des chefs animateurs(trices), des animateurs(trices) breveté(e)s ou assimilé(e)s, et enfin des animateur(trices) non breveté(e)s. La rémunération brute par jour presté est respectivement de 75€ - 60 € - 50 € et 40 € pour chacun des postes. L'âge minimum requis est de 17 ans pour les animateurs et les chefs animateurs et de 18 ans pour les coordinateurs.

Les candidatures sont à adresser au Service des Affaires Sociales et de la Solidarité – Esplanade du Dragon, 402 – 7000 Mons – pour le 5 mai 2003 au plus tard.

Renseignements : 065/40.54.64 (Service des Affaires Sociales et de la Solidarité de la Ville de Mons)

Travaux

Mons

- Réfection et élargissement des trottoirs : Place du Marché aux Herbes (en cours)
- Réfection des trottoirs et aménagement de déviateurs : rue Neuve (à partir du 24 mars – 20 jours ouvrables)
- Rue Montroeuil-sous-bois : terminée
- Rue de la Licorne : parachèvement de pavage (en cours)
- Plateau en carrefour de l'avenue d'Hyon (en cours – pour la fin mars)
- Quartier Rachot : Maçonnerie Parc Rachot (en cours) et éclairage (en cours – fin du chantier au printemps)
- Avenue Maigret : Pose de l'égouttage (pour la fin mars). La suite sera la réfection de la rue (ce qui marquera la fin du chantier)

Obourg

- Rue des Ecoles : égout et raccordements particuliers en cours sur la dernière portion, vers la rue sainte Appoline (fin prévue au printemps)



Ville de Mons : Ouverture des guichets Modifications des Horaires



Pour rappel, depuis le 6 janvier 2003, les heures d'ouverture des guichets au public ont été modifiés:

Service Population :

tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30
et le premier samedi ouvrable du mois de 9h00 à 12h00

Service Etat Civil :

tous les jours de 8h30 à 12h30
et le premier samedi ouvrable du mois de 9h00 à 12h00
Permanences décès : tous les samedis de 8h00 à 9h00

Cellules « Réclamations taxes » et « Poursuites taxes » du service de la gestion financière (106, rue de Nimy):

Tous les jours (sauf le jeudi)
de 9h00 à 12h00
Le jeudi de 14h00 à 17h00
et le premier samedi ouvrable du mois
de 9h00 à 12h00

Cellule Logement de la Régie Foncière (rue de la Grande Triperie, 20)

Les mardi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 11h00
et le premier samedi ouvrable du mois
de 9h00 à 12h00

Service de l'Urbanisme Administratif et Technique (rue Neuve)

Tous les mardis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 les vendredis
Tous les 15 jours : le mardi jusque 20h00
uniquement pour consulter les dossiers soumis à l'enquête publique à cette période.

Service Environnement (rue du Miroir)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et
de 14h00 à 16h30
Permanences sur rendez-vous
le jeudi jusque 20h00

Télé-Moustique cote l'administration « excellent »



Dans un récent numéro, paru début mars 2003, l'hebdomadaire Télé-Moustique a publié une vaste enquête sur l'accueil et le service dans les 287 administrations wallonnes et bruxelloises. Les résultats sont globalement assez positifs. Les enquêteurs ont testé l'accueil et le service rendu par rapport à une demande précise par téléphone, demande relative à un acte de mariage. Il s'agissait donc d'aiguiller vers la bonne personne au service Population – Etat Civil, et d'obtenir une information pertinente de celle-ci. Les enquêteurs ont également visité les sites Internet des communes, relevant les possibilités de commander (ou pas) des documents administratifs, et vérifiant si les informations du site coïncidaient avec les renseignements donnés par l'agent. A ce petit « jeu », la Ville de Mons s'en est très bien sortie, puisque notre administration fait partie des 12 communes ayant obtenu la mention « excellent ». Mons est même la seule grande commune figurant dans les premiers de classe.

Journée de la Jeunesse le 10 mai

Voilà un programme plus que diversifié pour cette nouvelle édition de la journée de la jeunesse, preuve d'une volonté et d'une vitalité accrue de la part des organisateurs pour toucher un maximum de personne et ainsi rendre la fête plus vivante encore. Les efforts fournis pour la diversification des activités sont, dans ce sens, assez significatifs.

Voici dans les grandes lignes le programme (non encore définitif au moment de rédiger ces lignes) de cette journée qui aura lieu le **10 mai 2003** ;

Les activités débuteront **dès 14h00** sur les sites repris ci-dessous, avec les animations suivantes :

Piétonnier

- Spectacles de rues ;
animations diverses en association avec les commerçants montois .

Grand-Place

Différentes activités seront proposées durant toute l'après-midi, jusque +/- 20h00, à savoir :

- Châteaux gonflables, Rodéo mécanique, Elastarun, Mur d'escalade, Piste d'obstacles, Pêche aux canards, Piste de skate / roller, Promenade équestre, Aéro-jumping, Concentration de voitures « kitées » (tuning), Activité artistique : réalisation d'une fresque murale en collaboration avec le Dynamusée, Théâtre de marionnettes...

Quartier des 5 anneaux

- Piste de Quad/Karting, Concentration de voitures « kitées » (tuning) en alternance avec la Grand-Place

Marché aux Herbes

- Spectacles musicaux dès 14H00 jusque +/- 20H00
- Dès 20H00 jusque 1H00 : soirée dansante avec DJ et Sono sous chapiteau
- Un bar sera également mis à disposition dès 14H00

« Samedessine »

Ateliers d'arts plastiques qui ont pour but de développer la créativité et l'expression personnelle. Toutes les techniques liées au dessin (gravure, peinture, livre...) sont adaptées à l'âge et à la réalisation.

Pour qui ? Enfant de 7 à 12 ans

Quand ? tous les samedis de 13h à 16h

Où ? : à la Bibliothèque de la Ville de Mons – CCJ – Grand-Place – Jemappes

Prix : 1,5 € par séance

Animateur : Stefano Console, artiste peintre et illustrateur

Infos : 0473/92.6705

Quelques photos de l'après incendie



Les faiseurs de livres

On y apprend la manière de raconter une histoire, puis de la mettre en images comme une bande dessinée, ou une histoire illustrée. L'atelier est conçu comme une imprimerie artisanale. Les textes et les dessins sont réalisés selon la technique de la gravure à l'eau forte.

Pour qui ? Enfants de 8 à 12 ans

Quand ? le mercredi de 14h à 16h

Où ? à la Bibliothèque de la Ville de Mons – CCJ – Grand-Place – Jemappes

Prix : 5€ par mois

Animateur : Philippe Drumel

Atelier populaire :
dessins et peintures

Cet atelier aborde toutes les disciplines du dessin ainsi que la technique de la peinture acrylique.

Pour qui ? adultes de minimum 18 ans

Quand ? Tous les mardis, sauf congés scolaires, de 17h à 20h

Où ? A l'Ecole Alpha – rue de l'Athénée, 17 – Mons

Prix : Gratuit

Animateur : Stefano Console, artiste peintre et illustrateur

